L'ECHO des casernes

numero 7 MARS 1978 mensuel 3 f

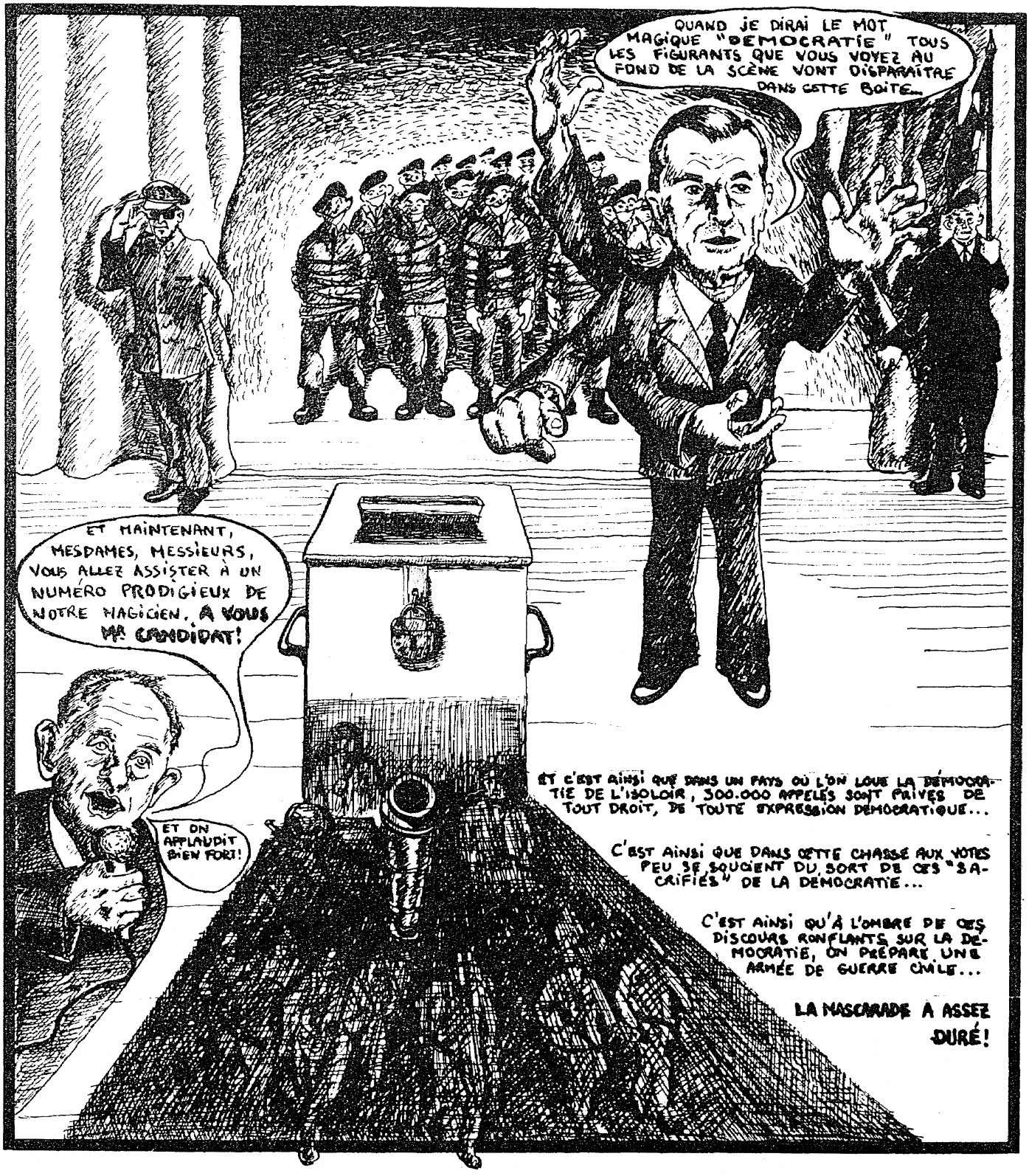

Législatives : DES CANDIDATS SOLDATS

Ce sont finalement à des jugements contradictoires qu'ont donné lieu les candidatures des soldats aux élections législatives, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand étant le seul à avoir déclaré "éligibles" le soldat et l'objecteur se présentant dans sa juridiction de compétence. C'est une preuve supplémentaire, si besoin en était, des "nuances" d'interprétation qu'autorisent les textes en vigueur

Mais par delà l'aspect purement "juridique" du problème, c'est la signification réelle de ces candidatures qui nous importe. Ce qui les motive et ce qu'elles représentent. Le sens que nous leur prêtons et ce pourquoi nous leur témoignons notre solidarité active et sommes prêts à intervenir collectivement pour imposer leur reconnaissance.

En premier lieu, dans la mesure où elles contribuent éfficacement à briser le mur du silence qui entoure l'armée, elles font partie intégrante des luttes quotidiennes que les soldats mènent contre l'institution militaire. Et à ce titre elles ne peuvent être que bénéfiques au Mouvement des soldats dans son ensemble. C'est même l'une des conditions de son développement, dorénavant étroitement subordonné à celui d'un large mouvement de soutien civil et unitaire de la part des organisations ouvrières et démocratiques dans lesquelles les soldats militent ou se reconnaissent. L'acharnement du pouvoir à s'opposer par tous les moyens que le droit met à sa disposition à ce que des bidasses portent le problème de l'armée sur le devant de la scène politique est, sur ce point, à lui seul significatif de l'importance que revêt cette participation ; notamment de par les réactions qu'elle est susceptible de susciter et la brêche qu'elle peut ouvrir...

Car il est évident que cette campagne sera, pour les bidasses qui y participeront, à la fois l'occasion de témoigner de la réalité de la vie dans les casernes, mais aussi celle de porter, par voie de conséquence, de rudes coups aux fondements même de l'armée : l'arbitraire et les mécanismes répressifs dont elle use avec impunité.

On comprend dès lors aisément ce qu'une victoire sur ce terrain représenterait dans la bataille principale engagée par les Comité de Soldats pour l'obtention des droits démocratiques à l'armée. Cela nous éclaire aussi sur les raisons pour lesquelles on refuse si obstinément aux militaires l'usage des droits d'expression et d'organisation reconnus constitutionnellement à tout citoyen : leur avénement marquerait la fin de l'embrigadement et de l'abrutissement qui leur sont nécessaire pour pouvoir utiliser l'armée à leur grè, quelles que soient ses "missions"...

C'est d'ailleurs l'un des principaux aspects qu'il appartiendra aux bidasses de montrer durant la campagne. Par des témoignages qu'ils pourront apporter; en révèlant des faits trop souvent ignorés.

Mais il ne s'agit pas pour eux de prétendre parler au nom du mouvement des soldats, trop hétérogène encore, et que la clandestinité empêhe de se doter de structures représentatives lui permettant de s'exprimer en son nom propre.

Les candidats-soldats se présenteront donc sous le sigle de leurs organisations respectives et défendront le programme qui est le leur de pair avec les revendications spécifiques des comités, dont la gratuité des transports, le droit aux permissions et celles ayant trait aux droits démocratiques.

C'est avec vigueur qu'ils s'élèveront contre les finalités inavouées et les buts réels de notre politique de défense, dont la dernière mise en garde de l'Amiral Sanguinetti vient tout juste de nous rappeler l'inquiétante réalité :

« *Tout a été mis en place, par M. Yvon Bourges et __consciemment ou non__ par le Général Bigeard, pour que le Président de la République puisse appliquer l'article 16 de la Constitution s'il le juge nécessaire après les élections législatives* ».

Ils en dénonceront les visées de guerre civile et de répression, et c'est pour cela que le renforcement du mouvement des soldats nous importe tant... Pour les raisons évoquées précédemment, le combat pour l'obtention des droits démocratiques en est le fer de lance. Et c'est en ce sens que la campagne des législatives nous apparaît fondamentale, autant pour le Mouvement des Soldats lui-même que pour nous tous. Arracher ces droits élémentaires à la hièrarchie et au pouvoir serait, conjointement avec une amélioration des conditions de vie, une garantie indispensable...

C'est parceque nous sommes conscients que faire acte de candidature pour un soldat porte atteinte aux principes de base de l'armée bourgeoise que nous assurons tous les bidasses qui en ont pris l'initiative de notre soutien actif. Les déclarations récentes, et plus encore les faits, sont là pour nous renforcer dans notre conviction.

Et nous ferons tout, pendant et après la campagne proprement dite, pour que cette prise de conscience aille en s'élargissant.

LISTE DES CANDIDATS SOLDATS
et leur lieu de campagne :

Jean-Luc GASPARD à Villeurbanne

Michel CAPON à Strasbourg

Philippe GUITTET à STRASBOURG

Denis FRIE à Clermont-Ferrand

Michel DENIOULE dans la 1e **circonscription de l'Allier**

Jean DIDIER

Philippe PIGNARRE

Claude LAVIAL

Alain MONTAUFRAY

Jacky MAMOU à Paris

Dominique PERE

Législatives : déclaration du comité de soldats de spire .ffa.

Pour ces élections législatives où la majorité joue sa peau, elle n'a pas hésité à truquer les élections avec le racket qu'elle a organisé sur le vote des français à l'étranger.

Mais il y a un autre racket, peut-être encore plus important et qui date de longtemps. C'est celui du vote des français appelés sous les drapeaux.

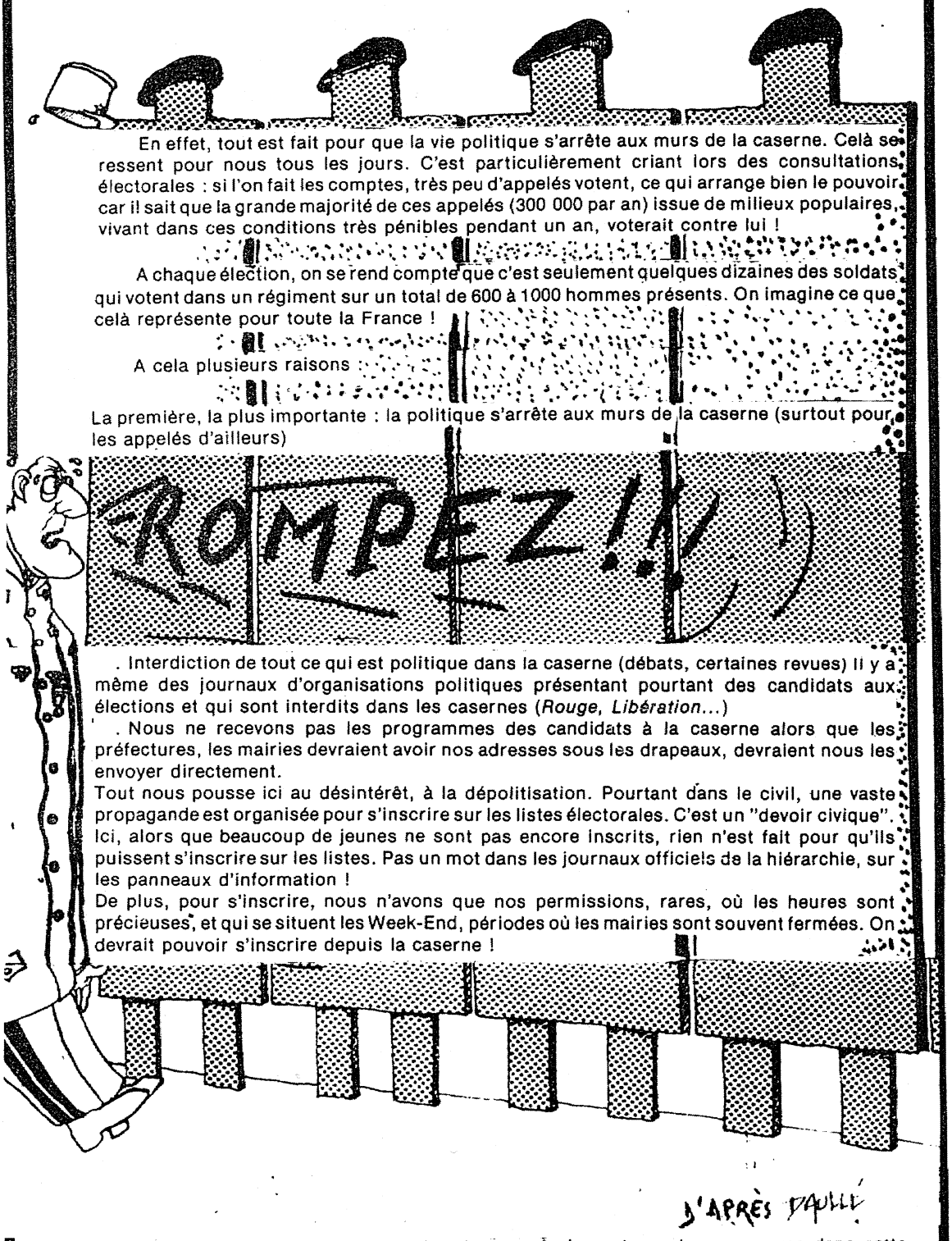

En effet, tout est fait pour que la vie politique s'arrête aux murs de la caserne. Celà se ressent pour nous tous les jours. C'est particulièrement criant lors des consultations électorales : si l'on fait les comptes, très peu d'appelés votent, ce qui arrange bien le pouvoir car il sait que la grande majorité de ces appelés (300 000 par an) issue de milieux populaires, vivant dans ces conditions très pénibles pendant un an, voterait contre lui !

A chaque élection, on se rend compte que c'est seulement quelques dizaines des soldats qui votent dans un régiment sur un total de 600 à 1000 hommes présents. On imagine ce que celà représente pour toute la France !

A cela plusieurs raisons :

La première, la plus importante : la politique s'arrête aux murs de la caserne (surtout pour les appelés d'ailleurs)

. Interdiction de tout ce qui est politique dans la caserne (débats, certaines revues) Il y a même des journaux d'organisations politiques présentant pourtant des candidats aux élections et qui sont interdits dans les casernes (*Rouge, Libération...*)

. Nous ne recevons pas les programmes des candidats à la caserne alors que les préfectures, les mairies devraient avoir nos adresses sous les drapeaux, devraient nous les envoyer directement.

Tout nous pousse ici au désintérêt, à la dépolitisation. Pourtant dans le civil, une vaste propagande est organisée pour s'inscrire sur les listes électorales. C'est un "devoir civique". Ici, alors que beaucoup de jeunes ne sont pas encore inscrits, rien n'est fait pour qu'ils puissent s'inscrire sur les listes. Pas un mot dans les journaux officiels de la hiérarchie, sur les panneaux d'information !

De plus, pour s'inscrire, nous n'avons que nos permissions, rares, où les heures sont précieuses, et qui se situent les Week-End, périodes où les mairies sont souvent fermées. On devrait pouvoir s'inscrire depuis la caserne !

D'APRÈS DAULLÉ

Nous demandons donc l'augmentation des permissions et pas de manœuvres dans cette période.

Que nous reste-t-il pour voter ?

Le vote par procuration oui mais... Aucune information n'est faite là dessus évidemment, sauf par nous Comité de Soldat. Rien sur les modalités, lors des municipales, il fallait se présenter à un officier pour avoir les formulaires, il fallait s'inscrire avant. Tout est fait pour nous rendre ce vote fastidieux, dangereux (ça fait toujours "tête brulée" que de vouloir voter, même à la caserne !) On cherche à nous décourager. Il y aurait actuellement une cammande de procuration correspondant à environ 10 % des effectifs !

Ainsi, éloignés de chez nous et de la vie (politique entre autre) que nous connaissons le mieux, privés des moyens d'information minimaux que nous avons dans le civil (c'est une des raisons qui nous font demander l'incorporation près du domicile), privés de la possibilité de discuter de choisir un minimum ce qui nous arrive (nous n'avons pas le droit d'expression, d'organisation) on fait tour pour nous écarter du droit de voter d'influer sur le choix d'un gouvernement. C'est un comble alors que notre mission théorique "assurer la défense de la nation" (comme il disent) la manière de l'éffectuer, dépendra largement du gouvernement qui sortira des législatives de 78.

Alors, bons à exécuter mais pas à choisir ?
Nous ne sommes pas d'accord, nous revendiquons les droits démocratiques élémentaires !

— Liberté totale d'information dans les casernes, pas de presse interdite, envoie par les préfectures et les mairies des programmes directement à la caserne
— Liberté d'expression et d'organisation. Pouvoir dire ce que l'on pense, réfléchir et agir collectivement.
— Pour les votes :
. inscriptions sur les listes possibles de la caserne ; masimum de permissions ces week end (au moins la moitié des effectifs)
. pas de manoeuvres pendant ces périodes
. information ample sur l'inscription sur les listes, sur les moyens de voter par procuration (lecture aux rapports, panneaux d'information)
. formulaires de vote disponibles à la demande, à la "semaine" un mois auparavant et sans passer devant un officier.

Ces mesures, nous les demandons immédiatement pour les législatives de mars 78. Nous continuons à affirmer que seuls les droits d'information, d'expression et d'organisation dans les casernes, et l'incorporation près du domicile pourront faire des appelés et la masse des engagés des citoyens à part entière et non des robots à la botte de ceux qui nous dirigent.

Le Comité de Soldat de Spire (FFA)

FRANÇAIS VOICI VOTRE ARMEE

L'armée continue de remplir sa mission de "dernier rempart de la société libérale" comme la définissait d'ailleurs en des termes identiques le ministre Yvon Bourges. Le général Méry ne vient-il pas lui aussi d'indiquer le "bon choix" pour la France ?

Oui : l'armée prépare les élections à sa manière dans les casernes ! Oui, l'armée de terre permet, par sa nouvelle organisation, un quadrillage quasi systématique du pays. En invoquant simultanément le développement d'un climat de violence et celui des luttes des soldats, de nombreuses mesures sont prises actuellement qui permettent d'assurer à l'armée son rôle de gardien de l'ordre et de quel ordre ! Les gardes sont doublées, les permanences renforcées, les soldats consignés une semaine en état d'alerte, les balles réelles distribuées ou prêtes à l'être, les armuriers entraînés spécialement au tir....

Toutes ces mesures contribuent à créer un climat de tension parmi les troupes, à affermir un embrigadement déjà bien effectif et à préparer l'armée à d'éventuels troubles. Il est clair que l'armée n'est pas neutre et qu'elle défend encore et toujours les intérêts du capitalisme.

C'est pourquoi les appelés s'organisent en comités de soldats pour dénoncer ce qu'on nous prépare, ce que vous prépare votre armée, mais aussi pour obtenir des conditions de vie décentes et démocratiques. Ils ont besoin du soutien de tous les travailleurs, de tous les civils qui eux aussi luttent afin que s'opèrent les véritables et nécessaires changements pour une autre société.

Un groupe d'appelés

Le "75"
Broche or.. 18 fr. Argent 1.50
Preloque or. 16 fr. — 1.50

La presse des comités se porte bien. on a recu :

Réflexions : Comité de soldats de BAN de CUERS
Spirate rouge n°22 Comité de soldats de Spire
Tonnerre de Brest n°15
Poisson Rouge n°3 des marins de Toulon
Le Grain de sable n°2 Comité de soldats du 4° RCS Nancy Luneville
Journal du 503e RCC Mourmelon
Le ballon se souléle 45° RGA Balma
tract des comités de soldats de Verdun
tract 83°RS et 57°RCT Frburg
lettre des appellés de Bitche.
lettre des soldats BA 705 Tours " La cigogne en rogne"

extrait de "grain de sable" du 4e RCS (Nancy-Luneville)

Deux jours passés dans le froid sous les menaces du capitaine Pédemonte et de ses sbires. Deux jours où on a vu se renouveler dans des conditions difficiles les engueulades, les brimades, le mépris quotidien à la **compagnie de transmissions.**

Tout a commencé à 4 h 30 mercredi. On se lève... pour faire les corvées et 1/2 heure la queue au petit déjeuner (que beauocoup prendront imcomplet ou ne prendront pas du tout). Après un rapport vide d'intérêt, à 6 h 15, on embarque dans des camions débachés comme s'il ne faisait pas assez froid. Mais ne nous plaignons pas : on peut en effet se réchauffer entassés à 23 ou 24 dans les caisses, alors que le maximum autorisé est de 20 personnes...

Nancy, Saint-Dié, route de Colmar jusqu'au Col du Bonhomme. Une fois débarqué, il faut attendre 1/4 d'heure en colonne sur trois rangs, gelés, le discours du capitaine. Un meneur d'hommes ce Pédémonte : "la compagnie doit être la meilleure, le marche se fera les doigts dans le nez, pour vous ce sera une détente par rapport à la caserne..."

Et c'est le départ pour le raid sous la neige. On a froid mais nous ne sommes pas les seuls à plaindre : certaines crevures restées au chaud dans les cabines des camions se plaignent des chauffages défectueux. Déjà certains officiers rusent : ils sont incapable de lire une carte et prennent des raccourcis... qui allongent. Vexés par les sourires et les remprques ironiques ils déploient tous leurs artifices surnois de la répression minutieuse, ces petites choses qui achèvent de rendre ce raid si difficilement supportable. Plus de 20 kms le matin avant de bouffer en 1/4 d'heure une boîte de ration.

Et c'est reparti pour 10 ou 15 kms suivant les sections. Des copains commencent à être fatigués, d'autres sont bléssés, les pieds couverts d'ampoules. La solution miracle à tous les maux : les insultes, les coups de poing dans les épaules... Alors qu'on arrive au compte-goutte à Denipoir, le village qui nous accueille, les officiers font regrouper les sections qui rentrent en chantant chacune leur chant de combat ou bien alignées : l'ordre est sauf ! Nous sommes hébergés dans une salle des fêtes de 250 mètres carrés (pour cent) où les segents se réservent l'estrade laissant aux hommes du rangs la salle poussièreuse. Les autres gradés dormiront dans des chambres chauffés à deux ou trois...

Nous défilons ensuite dans le village où une prise d'armes est organisée au monument aux morts. Une bande magnétique recrée l'atmosphère des grands jours, musique triomphale sur nos corps fatigués, sinistre cérémonie pour ceux qui ne songent qu'au repos.

Mais Pédemonte est satisfait et nous félicite ! Après le pot traditionnel et le repas on se réfugie dans le bar du village alors que les angagés mangent au restaurant. Ils reviendront bien beurrés, Pédemonte ergotant sur le rapport qualité-prix comme s'il était en pays conquis.

Le lendemain on s'est réveillé à 6 h. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir du pain mais les cadres ont du beurre. A 7 h 15 c'est à nouveau le rassemblement : "Nous voici à l'aube de la 2e étape de cette marche. Certains d'entre vous ont souffert, mais cette marche doit se faire..."

Et c'est le départ martial en chantant jusqu'a la sortie du village. Sous la pluie, déjà crevés des types boîtent, certains sont contraints d'abandonner malgré les menaces et les insultes. Durant toute la journée (les 30 a 35 kms au lieu de 25 que nous ferons), déjà on comptera les écrpés qui poursuivent leur calvaire. Il n'y avait qu'un infirmier pour toute la compagnie et celui-ci se trouvait dans la première section à partir. Les sections n'étaient reliées entre elles par aucune radio. La marche s'achévera vers 14 h à Velles sur Plaine. Pour ceux qui ont eu la chance d'avoir un chef de section compétent en topographie. L'arrivée des autres s'échelonnant tout l'après...

Longue attente ensuite des rescapés 2 heures, trempés, frigorifiés, en vue de la prise d'armes réglementaire qui rassemble aussi les autres compagnies du régiment rejointes à Celles. Et c'est le cirque de la prise d'armes où Frécaut bien reposé vient faire son beau discours... qui ne vient pas éffacer l'épuisement général.

A 18 h 30, rentrés à Nancy nous devons nettoyer les armes, subir une revue. A 19 h 30 tout est terminé et on peut aller bouffer...

La marche se sera donc déroulé "les doigts dans le nez" (pour les gradés). Vous ne le croyez-pas ? Demandez donc à Pédemonte !

TOUS NOS SOLDATS DÉPRIMÉS et ANÉMIÉS
PAR LES FATIGUES DE LA GUERRE
TOUS NOS CONVALESCENTS affaiblis par leurs blessures
Retrouveront la force et la santé par l'emploi des
VÉRITABLES PILULES DU DOCTEUR BLAUD
reconstituant puissant et énergique, inscrit au codex.
L'approbation par l'Académie de Médecine est une garantie de leur efficacité.
Nos Pilules sont inaltérables
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

QUAND LES COUPABLES PUNISSENT LES VICTIMES...

Il est notoire que l'armée, et la marine en particulier, sont de très efficaces usines à fabriquer des alcooliques : on endosse l'uniforme à peu près sobre... Et on se retrouve à la quille bien intoxiqué...

Pendant longtemps, la hiérarchie a fermé les yeux sur ce phénomène pourtant criant : les marins ivres qui déambulaient en gueulant sur le port, les rixes dans "Chicago", les beuveries aux escales, tout cela était considéré comme inhérent au folklore de la marine, ou comme un mal inévitable, plus ou moins nécessaire : on boit pour oublier, et pendant ce temps, l'armée peut rester ce qu'elle est...

Et puis, avez-vous remarqué, un sous-off saoul fait plus peur aux filles qu'il agresse, qu'à la hiérarchie...

Mais aujourd'hui que les adeptes de Giscard introduisent "le management moderne" dans la gestion des affaires militaires, nos galonnés réalisent que le coût financier de l'alcoolisme dépasse le taux acceptable : accidents du travail, baisse du rendement, cures , tout cela ce sont des factures à payer, tandis que le ministre rogne sur les budgets... Aussi les circulaires abondent, qui argument sur les effets nocifs des alcools et se concluent naturellement par des menaces de sanctions pour les contrevenants...

Nous disons : "assez de discours moralisants qui servent de couverture pour mieux renforcer la discipline, aggraver la répression !"

La racine du mal, la voici : on nous traite comme des gosses quand **nous sommes déjà des travailleurs**, on nous utilise comme un troupeau corvéable à merci alors que nous sommes, d'après la constitution, **des citoyens !**

Nous, comité de marins, **accusons l'état-major de la marine nationale** d'incitation au désespoir, et, par conséquent, à la consommation d'alcool, **lui** qui nous entasse dans des postes infects où sévissent les cafards, **lui** qui organise l'éloignement des appelés de leur famille, **lui** qui octroie en nombre dérisoire les perms, **lui** qui nous force à nous endetter durant notre service ("eh, l'Amiral, t'as déjà essayé de vivre avec 300 francs par mois ?"), **lui** qui nous prive de tous les droits !

EXTRAITS DE "POISSON ROUGE" du comité de marins de Toulon

AFRIQUE DU SUD

FRANCE COMPLICE DE L'APARTHEID

En juin dernier, un groupe d'officiers d'Afrique du Sud est venu effectuer un entraînement militaire à la marine à Brest.

L'aide de la france à l'Afrique du Sud est à la fois militaire, économique et technique.

— Au niveau militaire, malgré l'embargo sur les armes à destination de ce pays, la france, en fin de compte, reformule ses contrats de livraison d'armes et ses ventes en licences de fabrication. D'autre part, l'aide militaire technique continue, l'exemple de Brest est flagrant.

— L'aide économique se concrètise par des échanges importans, par des investissements financiers d'entreprises françaises en Afrique du Sud et par l'immigration de techniciens français allant travailler dans ce pays.

— Plus grave, c'est actuellement la collaboration de la France, dans le programme de développement nucléaire. Avec l'argument que les centrales nucléaires sont d'utilité pacifique, la France vend des centrales nucléaires à l'Afrique du Sud. Mais nous savons très bien que de telles centrales peuvent participer grandement à l'obtention de l'arme atomique. Le but de la France est de doter l'Afrique du Sud de la bombe atomique et de l'intègrer au système de défense de l'OTAN.

Nous ne pouvons accepter du gouvernement français ce soutien presque inconditionnel à ce pays qui est gouverné par une population blanche minoritaire exploitant et écrasant d'une manière féroce le peuple noir.

Le régime de l'Afrique du Sud, malgré le désaccord de l'opinion publique mondiale, continue de refuser les droits démocratiques à la population noire. Toute tentative de rebellion est sauvagement réprimée, telles les émeutes de Soweto en 1976, qui ont fait des milliers de victimes. Dernièrement toute l'opposition légaliste a été emprisonnée, et le journal "The Worls" interdit.

Le régime de l'Apartheid doit disparaître, nous devons soutenir activement le peuple noir pour sa libération et par là, refuser toute collaboration de la France avec les fascistes d'Afrique du Sud.

Soutenons le peuple noir dans sa lutte pour la libération.
Non au régime de l'Apartheid.
Marins, si votre bateau fait escale dans un port d'Afrique du Sud, refusez de descendre à terre.

Tonnerre de Brest n° 15

Les manoeuvres et la route

Le feu passe au rouge, nous sommes à 60 km/h, nous essayons de freiner : plus rien et naturellement une voiture devant. Un bon réflexe nous empêche d'écraser le coffre de la voiture mais nous ne stoppons qu'à la hauteur de la porte du chauffeur.

Il faut penser que sans ce réflexe il y aurait pu avoir des blessés, si ce n'est des morts.

A qui la faute ? Certainement pas au pilote puisqu'il avait fait les niveaux et toutes les autres vérifications avant le départ.

Nous sommes jeunes, bien souvent fiancés, alors pourquoi aurions-nous volontairement oublié de vérifier ces fameux freins ! nous ne sommes pas fous !

Expliquez-nous aussi pourquoi après avoir freiné trois ou quatre fois, des retours à zéro aussi bizarres que dangereux nous surprennent et nous obligent à faire des extravagances sur les routes.

Les véhicules sont vieux et mal appropriés aux besoins actuels, pourquoi ne pas les réformer avant qu'ils aient des accidents mortels !

Faites-les donc passer aux Mines, cela vous décidera peut-être !

Comment ne pas être un danger lorsque vous avez entre les mains 13 tonnes qui crachent l'huile, ne freinent pas et sont équipées de pneus lisses ?

"Spirate Rouge"

"L'ARMÉE EST LE DERNIER RECOURS DE NOTRE SOCIÉTÉ LIBÉRALE"
(Galley, ancien ministre)

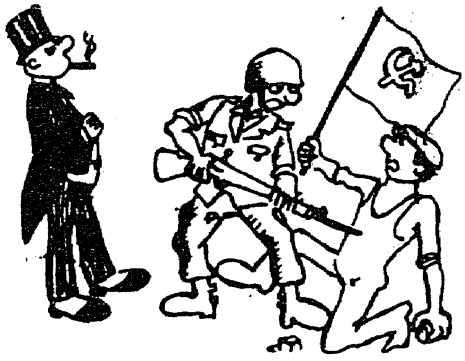

« Nous vous adressons quelques informations sur la vie à la base aérienne 705 de Tours.

« On assiste depuis 2 ou 3 mois au renforcement de la discipline et de la protection de la base. Désormais, un jeudi par mois, et dans certains services, plus fréquemment, les bidasses de tous les contingents doivent parfaire leur instruction militaire : ordre serré, tir, cours d'armement, afin de ne pas perdre la main. Ces séances abrutissantes, précédées de la cérémonie des couleurs, ont lieu même sous la neige, cela va de soi...

« Les journées de récupération auxquelles nous avions droit en compensation des permanences que nous assurons sont maintenant limitées. Les filtreurs gardent en permanence la base et n'ont droit qu'à huit jours de repos (contre quinze de permanence) au lieu de quinze auparavant.

« Les pompiers n'ont qu'une demi-journée de récupérée pour un jour de permanence au lieu d'une journée complète auparavant. On pourrait multiplier les exemples de cette sorte. La hiérarchie a, de plus, avancé le prétexte de l'attaque de la base de Solenzara en Corse, pour doubler les gardes des filtreurs au poste de police par celle d'appelés de tous les services. Nous devons, à tour de rôle, durant 24 heures, monter la garde. C'est l'occasion pour les gradés de nous bourrer le crâne contre les fameux terroristes qui pourraient surgir à tout moment armés jusqu'aux dents. On avait de la même façon bloqué les appelés sur la base le dimanche pour que la « bande à Baader » ne vienne pas enlever nos avions !

« Tous les points stratégiques sont renforcés (soute à essence, STP(, etc.) : on donne aux appelés et engagés des pistolets mitrailleurs prêts à être chargés (on a le chargeur en poche) avec ordre de tirer à la 3e sommation. Tout cela contribue à créer un climat d'insécurité au sein même du contingent.

« C'est ainsi que l'armée prépare les esprits à une crise insurrectionnelle à la veille des élections. (...) »

Le comité de soldats de la BA 705
« La Cigogne en rogne »

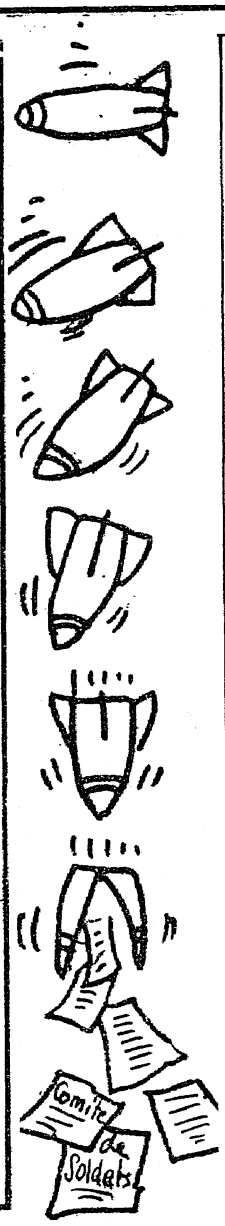

Au sein même de la caserne, deux formes de luttes sont possibles :

— la lutte individuelle : tu t'aperçois vite de ses limites. Son inefficacité la rend stérile et elle devient souvent une source de compromis avec les gradés.

— la lutte collective : elle, seule, est efficace. Mais tout est fait :
pour nous isoler,
pour nous empêcher de com muniquer (dès l'incorporation),
pour nous empêcher de nous céer des liens.

Il est donc de notre ressort de contrer cela en appliquant la méthode inverse :

— efforce-toi de discuter avec ceux qui sont avec toi, dans la même situation.

— essaie de conserver les relations avec ceux qui partagent tes idées.

— ne te laisse pas apprivoiser par le système qu'on veut te faire adopter.

Mais sache qu'il est indispensable de faire une sélection sérieuse parmi les gens qui peuvent te paraître intéressant et que tu auras peut-être du mal à découvrir le vrai visage des plus engagés dans la lutte.

Peut-être éprouves-tu déjà un sentiment d'isolement par tes opinions, mais reste attentif et n'oublie pas que pour être efficace la lutte doit rester **clandestine.**

Clandestinité, méfiance et prudence sont les trois éléments principaux de notre devise.

503e Régiment de chars de Combat de Mourmelon

Retour de "perm" -il fait froid- ;;: on a sommeil -des heures de train.. C'est la nuit et on est pas encore rentré à la caserne !...
50 km en camion-frigo ! en car à 15 f la place ! en taxi "bouffe-solde" (150 à200f) ? en stop à attendre une heure à un carrefour ?

On nous dit "72h", on nous dit "5jours de détente" mais en réalité. Combien de temps perdu dans les transports et à attendre les correspondances dans les halls de gare ?

Certains viennent de Vendée, d'autres de Bretagne ou du Nord, d'autres viennent même de plus loin (Marseille, Perpignan, Béziers, etc...)

Et ces fameuses perms qu'on attend avec impatience, qu'est ce que c'est ?...Des transports payants,de l'attente, de la fatigue, 3, 6, parfois même 14 heures dans un train bondé. Enfin, on arrive chez soi... à peine le temps de poser sa valise et se reposer qu'il faut déja repartir.

RAS L'BOL !!!

Partout dans les casernes nous sommes nombreux à le dire.

Déja depuis longtemps des milliers de soldats refusent d'accepter le "fatalité" du service militaire et luttent contre la caserne-prison ("appel des 100 signé par plus de 6000 soldat en 1974 manifestations de Draguignan, Karlsruhe et méme verdun !)

Fin novembre 77, la coordination Rhones-Alpes des comités de soldats au cours d'une conférence de presse réunis à Lyon (soutenue par le Syndicat départemental CFDT-santé) lance une campagne pour l'obtention des transports gratuits et du **véritable** repos hebdomadaire de 48 heures.

La petition qui sert de support à cette campagne circule dans toutes les casernes et de nombreux soldats de Verdun l'ont déja signé.

Lisez le texte de cette pétition, discutez-en entre vous, et signez la massivement lorsque les militants du comité de soldat de votre caserne vous la présenteront.

Tract des comités de Verdun

COMMUNIQUE D'APPELES DU 76° R.I. DE VINCENNES

Mercredi 8 février le peloton d'éléves gradés (futurs caporaux appellés) du 76° RI effectuait un parcours d'évasion dans le cadre de la fin de leurs classes. Le parcours consistait à s'évader d'un chateau en ruine sans se faire prendre.

Des "évadés", perdus dans les couloirs, se firent prendre par un sergent-chef responsable du peloton et deux autres sergents. Les mains appuyées contre le mur et les jambes écartées, ils furent désabillés entiérement.

Aprés cet acte ignoble, il posa la lame de son couteau sur les testicules d'un autre soldat en lui disant "n'aie pas peur je ne te les couperai pas".

Le summun fut atteint lorsque le sergent-chef introduisit le manche en bois d'un couteau dans l'anus d'un des soldats, prétextant qu'à cet endroit "pouvait être cachée une allumette".

Nous, soldats, denonçons ces actes intolérables. il faut briser le silence qui entoure ces pratiques !

Nous demandons une enquéte publique sur cette affaire !

Nous exigeons la démission du sergent-chef responsable du peloton et de ses adjoints !

L'INCORPORATION

Le train a fini son long voyage. Je descend un peu abruti pour avoir trop pensé à ce qui m'arrive. Dans le hall de la gare, les premiers uniformes sont là pour nous prendre en charge. Déjà des gars montent dans les camions, je fais comme eux abandonnant l'idée réconfortante d'un dernier alcool. Serrés dans la "caisse", plongés dans le noir, nous allons vers une destination inconnue. Par la bâche entrouverte, je regarde les passants : les derniers civils. La barrière s'ouvre et on s'engouffre dans la caserne.

Dès l'arrivée, on attend. Puis, on pose sa valise dans une pièce gardée par un planton à cause des vols. Après une longue attente, je me retrouve, avec une vingtaine de gars inconnus dans une chambre : dix lits superposés, une grande table sale couverte d'inscriptions, une désagréable odeur de fuel, des tabourets bien alignés au pied de chaque lit. Une chambre nue : un dortoir.

Le premier coup de gomme sur notre personnalité. Deux doigts au dessus des oreilles et la nuque bien dégagée, c'est-à-dire blanche. Il est possible de garder les cheveux longs, uniquement sur le sommet du crâne, puisque ailleurs tout est tondu à la tondeuse électrique. On attend son tour, debout, regardant les cheveux tomber. De temps en temps, un capitaine vient suveiller la qualité de la coupe. Le coiffeur s'applique : il était maçon dans le civil. Une fois la tête nue, on se reconnait plus, pas un millimètre pour nous différencier. Nous avons tous la même tête, le crâne rasé. En perdant sa chevelure, on perd un peu de soi.

Vêtu d'un survetement bleu (coupé Cardin parait-il), on passe aux renseignements administratifs et tests. Une immense salle pleine d'employés de bureau ; appelés surveillés par de nombreux gradés. On te pose brutalement les questions les plus indiscrètes. Au dernier bureau une main nous tend des billets et une menue monnaie contre une signature. Total, 240 francs pour finir le mois qui ne fait que commencer. 240 francs pour partir chez soi ; quelle différence avec ma dernière paye que je trouvais ridicule. "L'armée, la seule entreprise qui paye avant d'avoir fait effectuer le travail.

Le caporal réunit mon groupe et "dare dare" on nous précipite à l'habillement. Une longue queue s'est formée. Mon tour arrive : un sac à la main, la distribution commence sans essayage (casque, rangers, pantalon, veste, bérets, gourde, gamelles,etc).Je sors lourdement chargé. Le maître tailleur me fait essayer un costume de sortie, il me dit qu'il me va à merveille. Je me retrouve dans la cour complètement désorienté. "Eh ! le bleu, où vas-tu ? Fais gaffe, pauvre mec, tu paumes déjà tes affaires". Etonné par la violence du langage, je récupère mes affaires rapidement pendant que le gradé continue ses insultes.

La nuit est tombée. On nous a appris à tous à ranger de la même manière notre armoire. Mes affaires personnelles ont du mal à tenir dans le minuscule casier qui m'est réservé.

Etendu sur le lit, les images de cette journée s'entrechoquent dans ma tête. Ces instants à soi permettent de me souvenir douloureusement des dernières scènes vécues dans le civil. J'écris à mon amie pour donner mon adresse exacte, j'essaye d'expliquer cette journée si particulière où personne ne fait attention à moi. Les mots ne viennent pas, je m'endors.

Brutalement la lumière s'allume, les coups de gueule retentissent dans la chambre. J'émerge d'une torpeur douillette. Il me semble que je n'aurais pas le courage de recommencer cette deuxième journée. Déjà, on se retrouve à l'infirmerie. Voici la visite médicale. Dans les couloirs, les discussions sont alimentées par des espoirs de réforme ou de boulot tranquille (emplois de bureau, chauffeur, magasinier...) C'est mon tour, je suis frappé par la rapidité de cette visite qui n'est qu'une formalité, pour dédouaner l'armée d'éventuelles bavures (tentatives de suicide, accidents...).

Pourrait-tu nous raconter une journée de tes classes

Voici l'emploi du temps :

— Lever de bonne heure entre 5h30 et 6h (dans les conDitions normales)

— 8 h à 12 h travail. Le travail est une prise en main, elle se fait par l'instruction militaire proprement dite : combat, tir, nettoyage, revue d'armes, marches, "ordre serré", chants, règlement, sécurité militaire... Peu à peu, tous les déplacements s'éffectuent au pas cadencé en chantant, les caporaux et les sergents hurlent constamment.

— 12 h repas au pas cadencé.

Ensuite repos, mais pas pour tout le monde les corvées sont distribués.

— 14 h rapport. Travail jusqu'à 17 h. Pour différents motifs, la durée du temps de travail peut se prolonger.

A la fin de la journée, on est épuisé, non pas tant par les efforts physiques qui ne sont pas toujours considérables, que par la tension nerveuse perpétuelle. Avec un tel régime, on a jamais vraiment un moment à soi, on est soldat 24 heures sur 24. Rapidemment, on devient ignorant de la vie du monde extérieur puis petit à petit indifférent.

Quand l'armée fait dans le "social"

Bourges et Barre se sont récemment félicités du développement des actions de "promotion sociale dans les armées".

Il est vrai que depuis une dizaine d'années, gouvernement et hiérarchie militaire tentent de donner "dans le social", à travers l'action de "l'officier-conseil".

Dans chaque unité, en effet, un officier est plus spécialement chargé de s'occuper de la promotion sociale des soldats et d'organiser des loisirs à leur intention. Que se cache-t-il derrière ces belles paroles ? Du bluff, bien évidemment. Tout ce que cherche le commandement, c'est d'essayer de redorer un blason bien terni auprès des jeunes.

On met le paquet dès l'incorportion où l'on voit un "officier conseil" expliquer, sourire aux lèvres : "Vous ne perdez pas un an en venant ici ; vous pouvez profiter de votre passage chez nous pour vous préparer à votre emploi futur, passer un examen, vous inscrire à des stages de formation continu".

Inutile de préciser que ce type de discours bien qu'étant bien "enrobé ne sucite qu'indifférence chez les nouveaux arrivants.

Toutefois, certains essaient, par la suite, de "tenter le coup". Ils déchantent très vite. D'accord, il est toujours possible de s'inscrire à des cours par correspondance pour préparer un CAP... Mais c'est aux bidasses à acheter les bouquins. La maigre solde du mois y passe. Et puis, encore faut-il trouver le temps pour bosser.Bourges laisse les chefs de corps libres d'accorder une demi-journée par semaine à ceux qui se sont inscrits à des cours. En réalité, comme on s'en doute, ce "conseil" est rarement suivi, raisons de service oblige.

Alors. il faut bosser le soir ou durant les perms. Exaltant comme perspective. Quand on a passé la journée à crapahuter, in n'a guère envie de préparer et réussir un examen dans ces conditions relève du miracle. Aussi, la plupart de ceux qui s'inscrivent à des cours laissent vite tout tomber. Quant à ceux tiennent le choc, ils n'ont même pas le droit à une permission exceptionnelle pour l'examen, c'est décompté sur leurs jours "de détente".

On mesure à quel point les discours de Barre sur la question sont de la poudre aux yeux.

L'officier-conseil et les appelés qui le secondent sont aussi chargés de vanter les mérites de la Formation Professionnelle pour adultes. Selon le Service de Relations Publiques des Armées, il s'agit pour elles de "s'inscrire dans le cadre de l'effort national développé dans le cadre de la formation permanente".

En fait, l'objectif est d'aller dans le sens des aspirations du patronat, qui font, des centres de formation des garages où ils parquent les chômeurs (ce qui permet à Barre de masquer leur nombre réel) et où on leur donne une qualification uniquement en fonction des besoins de la bourgeoisie.

Bien entendu, en inscrivant des appelés à la FPA, l'officier-conseil se garde bien de leur signaler l'absence de libertés syndicales pour les stagiaires. Les engagés ne sont pas mieux lotis : tel sergent qui s'est engagé dans l'espoir de faire de l'électronique est vaguemestre (facteur)... Ce sentiment d'avoir floué par le commandement est sans contexte un des éléments qui ont donné naissance à la révolte latente des sous-offs.

L'autre domaine d'intervention de l'officier-conseil concerne l'accueil des bidasses et l'organisation de loisirs à leur intention. Il s'agit, d'après le Bulletin Officiel des Armées, d'aider "le jeune, appelé ou engagé, à réussir le passage de son milieu d'origine au milieu militaire. "Tout un programme.

Ainsi, on peut voir l'officier-conseil déclarer le plus sérieusement du monde à l'incorporation : "vous allez passer un an avec nous. Mais un an, qu'est-ce que c'est dans une vie ?... D'ailleurs, c'est simple : faites ce que vous ordonne et tout se passera bien"... Autrement dit : fermez vos gueules sinon gare à la trique.

Les appelés qui secondent l'officier-conseil ont un rôle important à jouer dans cet aspect d'intégration à l'armée ; c'est eux qui doivent présenter, à l'incorporation la vie de la caserne sous un jour favorable. Le message a plus de chances de passer, c'est du moins ce qu'espèrent colons et gégènes.

Ce sont les auxilliaires de l'offiicer-conseil qui s'occupent du journal officiel de la caserne, à ne pas confondre avec celui du comité de soldats. A côté de blagues phallocratiques et racistes, un bidasse y décrit avec enthousiasme la dernière manœuvre...

Ce sont egalement les auxilliaires de l'officier-conseil qui supervisent les clubs de la caserne, véritables exutoires pour le ras-le-bol des bidasses, après une dure journée de crapahut, on ira se défouler au club musique. Mais même là, la hiérarchie limite le champ d'action : ainsi, on peut constamment être appelé pour accomplir une "corvée" et alors tintin pour les loisirs. De plus, l'achat de disques et de bouquins dépend du bon vouloir du commandant d'unité : pour peu qu'il n'aime pas les "disques de drogués", pas de pop au club musique.

Signalons pour éclairer définitivement les esprits sur "la promotion aux armées" que l'officier-conseil est bien souvent également chargé de la sécurité militaire au niveau de son unité. On voit ce que peut être le côté progressiste du personnage. Quant aux appelés qui le secondent, ils doivent "faire preuve d'un excellent esprit militaire et avoir fait l'objet d'une enquête élémentaire de sécurité".

Là où est le couic, c'est qu'il y a de moins en moins de bidasses qui sont prêts à jouer les larbins et il est de plus en plus fréquent de voir des auxilliaires d'officier-conseil informer les bidasses sur leurs droits de travailleurs, sur une les pièges de la FPA et "détourner les loisirs", par exemple en organisant une sortie (aux frais de l'armée) pour aller assister au spectacle d'un Leforestier ou encore pour aller voir un film comme "la marche triomphale".

LA COLERE DES ENGAGES

EXTRAITS DU BULLETIN DES ANCIENS ENGAGES

Suite à un article de presse paru dans "Ouest-France" (le 7/12/77) sur le collectif, Philippe Wais nous écrit. Philippe est un ancien "béret vert". Un témoignage de plus

"Engagé volontaire dans la marine nationale pour 5 ans le 20 mai 1969. Spécialité demandée : timonier.

Je me suis retrouvé devant l'officier de la compagnie à Hourtin après un mois de classe devant la solution suivante. Le crâne rasé, un peu désorienté, il m'annonce : "Vous serez fusilier marin ou vous retournez chez vous".

Autant dire au chômage ou j'étais sans métier accouru dans la marine pour apprendre une spécialité technique tant vantée par la publicité.

Je suis donc parti pour une école de "spécialiste". L'école des fusiliers marins à Lorient. Accueilli par des officiers mariniers muisclés, anciens d'Indochine et d'Agérie, nous commençons l'apprentissage. Le premier jour par quelques brimades, insultes, coups de poings et ce, à grand renfort de personnel d'encadrement qui nous précise que personne n'était venu nous chercher !

La première semaine très pénible voyait les premières demandes de départ. Toutes furent refusées bien sûr. Marches forcées, brimades, coups, tout cela continuait de plus en plus. La haine s'était installée parmi nous. Nous ne sortions pas les premiers mois pour des raisons simples, la plupart d'entre nous serai partie dans la nature penser qu'à 17 ans et demi une telle sauvagerie ne pouvait exister. ,Nous subissons l'assaut de tous les gradés de cette belle école. Quelque uns étaient déjà en prison pour longtemps.

Après la fin de ces cours de terreur où je me suis fracturé la jambe, je croyais tout cela terminé. Hélas, j'allais connaître pire. Je fus affecté aux commandos marines : "**les bérets verts de la marine**".

Un stage nous attendait pire que celui de l'école de Lorient. Sur une vingtaine de mon cours, seulement quelques uns arrivèrent au bout. Marches de nuit, marches de jour se succédèrent. 8 km, 10 km, 20 km, 40 km, en courant, coups de ceinturon entre chaque marche, parcours commando, exercices techniques de combat et toujours coups et insultes. Quelques engagés avaient déserté avant la fin du stage.

Je suis affecté à une compagnie. Je suis pris en grippe par un officier marinier durant mon stage, je suis sous ses ordres. Le hasard ? Les "anciens" jouaient avec nous la nuit après leur sortie.

"Debout les jeunes, sortez vos casques et vos armes... à plat ventre, debout, courrez, rampez, marche en canard..."

Coups et insultes étaient de règle durant ces exercices nocturnes. A peine plus vieux de quelques mois, le quartier maître commande : "Demain, tu te lèves à 5 heures pour m'apporter mon café au lit".

N'en pouvant plus, je fais comme la plupart de mes camarades, je déserte.

Quelques jours après, je suis arrêté et interné en hôpital psychiatrique avant d'être incarcéré pendant 6 mois. Depuis, j'ai terminé mon engagement purement et simplement viré. Je suis resté quelque temps à Brest pour essayer de trouver du travail. Je suis entré comme intérim à l'arsenal (aide-tolier). Après quelques semaines, je me suis vu l'accès de l'arsenal interdit par la marine pour ma conduite à l'armée. De nouveau, je suis sans travail et sans métier, à la rue.

Aujourd'hui, comme le 20 mai 1969, je suis à Nantes toujours à la recherche d'un travail. Alors, je dis merci au métier d'avenir, aux spécialités d'hommes de m'avoir sorti de cette merde pour... me noyer de nouveau."

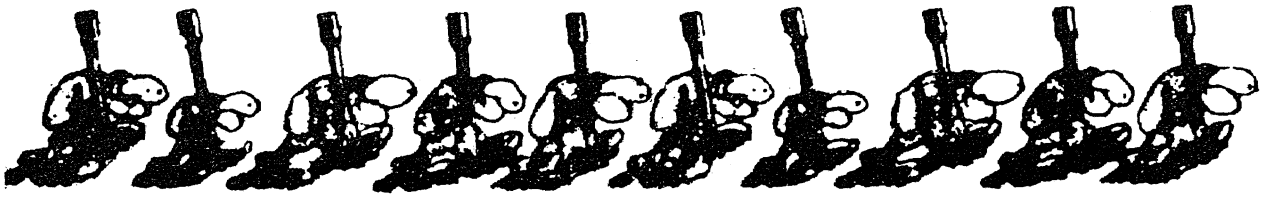

L'ECHO des casernes

Supplément à l'ECHO N° 6 — 0,50 F

CIVILS CONTRE MILITAIRES

Philippe Chauwin, 20 ans, sérrurier, Villeneuve-le-Roi
Roland Supantschisch, 20 ans, mineur, Hombourg-Haut
Moukim Charibou, caporal-chef engagé, Comores
du 3e RPIMa de Carcassonne
meurent le 17/6/77 aux environs de Vinon sur Verdon, lors des manoeuvres RHONE 77.

NOUS VOULONS LA VÉRITÉ !

« *Pendant 9 mois, vous avez donné le meilleur de vous-mêmes, vous avez prouvé que la jeunesse française était toujours capable de générosité, de discipline, que des valeurs comme le courage et l'abnégation ne sont pas périmées...* »

C'est en ces termes que le 12 août 77, le capitaine Tissier, du 3° Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine, célébrait les trois morts des manoeurvres Ibéria-Rhône 77. Il voulait dire par là "pendant 9 mois, vous étiez là pour en chier, et au besoin... pour en crever ! " Mais une, telle franchise, une telle violence aurait été malvenue dans une allocution funèbre. Et de ces morts encombrants, de ces victimes qui n'ont plus la parole pour témoigner et accuser, **il s'**en fait d'exemplaires héros.

Les morts n'ont plus la parrole. Mais les civils la prennent, dans un combat difficile et sans répit. « L'accident » du tunnel de Chèzy, « l'accident » du Taillefer... n'avaient rien de fatal. Des comités, les familles des victimes, leurs proches se sont employés à le prouver nous les voulons pour les victimes de Rhône 77, du Nord-Atlas, de Kelern, de Valence, de Montargis...

Mais ne serait-il pas temps de rassembler les forces de ce combat qui se généralise pour la vérité, contre la justice militaire, pour le respect des normes civiles de sécurité, pour les droits démocratiques à l'armée ?

Nous le pensons au CNSLS. Il n'y a pas de meilleure façon de soutenir la lutte des soldats pour leurs droits, pour leur sécurité, que de lutter nous-mêmes, civils, et avec eux contre le pouvoir exorbitant que s'arroge l'Institution.

Enquête sur une institution au-dessus de tous soupçons

QU'EST-CE QUE LE 3e RPIMa ?

C'est un régiment d'élite qui, sous une autre appélation, fut réorganisé et commandé par Bigeard soi-même. Il se caractérise par l'impitoyable discipline que l'encadrement y instaure (on y appelle les classes : "le rouleau compresseur") et un esprit de corps particulièrement buté : "l'esprit para" que nourrissent une bien lamentable mhthologie ("nous luttons pour notre idéal, oh para, pour un ordre nouveau et impérial") et des signes extérieurs (le béret rouge, une solde plus élevée, un treillis retaillé...).

Spécialisé dans l'intervention coloniale et intérieure, le 3e RPIMa est un régiment "opérationnel". Les compagnies de combat, dont faisaient partie les victimes, passent les 3/4 du Service en manoeuvres et stages commando. Un témoignage illustre les conditions dans lesquelles s'éffectuent ces "sorties" :

« Lors des marches, il n'était pas rare de voir les éléments les plus faibles frappés et injuriés pour qu'ils avancent. Une fois, ce phénomène a eu de graves conséquences : un appelé qui avait du mal à suivre, roué de coups par un sous-officier, s'est défendu en l eprenant violemment à la gorge. il s'est retrouvé au tribunal militaire pour "tentative d'homicide". Nul ne sait comment cette affaire s'est terminée. »

On imagine alors le peu de cas qu'il peut être fait de la sécurité dans les exercices. Ce fut du reste la cible que se donna le Comité de Soldats et son journal ***"les boeufs voient rouge"*** avant d'être démantelé par la Sécurité Militaire : **"ARRÊT IMMÉDIAT DE TOUT EXERCICE DANGEREUX !**

La liste des "accidents" est longue. En juillet 74, Michel Brault est écrasé par un char.En avril 75, Christian Chapuis meurt lors d'un saut en parachute sur la Belgique. Aucune des conditions réglementaires n'avaient été respectées. etc.

Ce sont des "accidents" qui se sont su. Un régiment comme le 3e RPIMa n'aime pas avoir de comptes à rendre aux civils, à l'extérieur comme à l'intérieur, par le biais des appelés. C'est pourquoi il se transforme progressivement en un régiment professionnel. Aujourd'jui il est composé à 90 % de volontaires et d'engagés.

— QU'EST-CE QUE IBERIA-RHÔNE 77 ?

Ce furent des manoeuvres "ordinaires". Elles opposèrent le 3e RPIMa à un "énnemi motorisé" (en l'occurrence un régiment d'infanterie) censé attaquer le plateau d'Albion. Que cet ennemi soit venu de l'est ou de l'intérieur, ce qui est sûr, c'est qu'il était **rouge.**

D'abord il y a l'application d'une consigne gouvernementale : "au moins 100 jours dehors" pour occuper le contingent, qui s'est traduit par la multiplication des manoeuvres. Ensuite l'intention, toujours gouvernementale, d'habituer une population de plus en plus critique à la présence de l'armée, en déployant celle-ci "sur le terrain" Enfin, dans la période actuelle de crise où le recours à l'armée est loin d'être exclu (intervention de type colonial, sahara, ou national, défense opérationnelle du térritoire), il est besoin de l'entraîner.

La manoeuvre est un jeu auquel se piquent les militaires : "la guéguerre". Tous les témoignages concordent en effet pour évoquer l'état de frénésie voire même d'hystérie, dans lequel les ordres sont donnés. Comme si c'était une question de vie ou de mort pour les exécutants. Et c'est avec un matériel vétuste, une inéxpérience presque totale, dans un état de tension et de fatigue extrême, que le contingent doit assurer ses missions. Les accidents ne sont jamais aussi nombreux que lors des manoeuvres. Ils sont révélateurs...

— QUE S'EST-IL PASSÉ LE 17 JUIN 77 A VINON ?

Un groupe de 8 parachutistes a reçu l'ordre de traverser la Durance. "L'usage des ponts vous est interdit par la présence de l'ennemi. Un groupe est chargé de créer un point de pasage. Rendez-vous à l'heure H sur l'aérodrome de Vinon". Telle est en substance la consigne... mais leur radio tombe en panne. Ils sont dans un isolement total et errent depuis le matin le long des berges, à la recherche du fameux "point de passage". En vain. L'angoisse s'empare du groupe : "ont-ils arrêté la manoeuvre ? Sont-ils déjà passé ? Sommes-nous en retard ?" ...Les 8 hommes décident alors, **d'un commun accord**, de traverser par eux-même la Durance. Leur reprocher ce choix serait tout à fait injuste. En fait, ILS NE L'AVAIENT PAS !

Car la discipline au 3e RPIMa est implacable. Le réglement punit des TPFA (au moins 60 jours d'arrêt de rigueur) un refus d'obéissance "en présence de l'énnemi". Car l'esprit para exige qu'on aille au devant du danger, aveuglément. "Vous êtes des hommes, pas des mauviettes !" Si jamais ils avaient refusé de passer, quand tous les autres l'avaient fait (ce qu'ils supposaient), ils seraient devenus la risée du régiment. Car enfin la fatigue dans la quelle ils étaient diminue les pouvoirs de la conscience. Ils ont donc franchi le fleuve en crue. Le courant emporta 4 soldats. Un seul réussit à se retenir à une branche. C'est lui qui témoigne de "l'accident" et de ses suites :

« Un hélicoptère nous (les rescapés) ramena devant un colonel et la première question qu'il nous posa fut ***"avez-vous récupéré toutes les armes ?"*** *!... (la gendarmerie) nous prit en main et nous posa des questions pendant deux heures... (quand la famille Chauwin) arriva, on ne nous laissa pas communiquer (avec elle)... les habits mouillés, on nous fait coucher dehors avec un plastique nous servant de couverture.*(2) »

Les manoeuvres reprirent. Deux rescapés refusèrent de sauter. Ils furent punis de deux mois d'arrêt. Sans commentaires !

emporté par le courant...

Branlebas de combat du côté des civils

Il arrive que les familles, trop affectées par la perte de leur fils ou par les préssions clandestines de l'armée, se taisent. L'Institution les "indémnise" sans autre forme de procès **-c'est compris dans les 7 %- !**

Dans le cas des morts de Rhône 77 elles ont engagé le combat. C'est celui-ci dont nous rassimblons les premiers résultats.

LA RESPONSABILITÉ OU PLUTÔT L'IRRESPONSABILITÉ DE L'ARMÉE

Elle est multiple :

— organiser une manoeuvre avec la mission de traverser un fleuve sans s'inquiéter de son état. Or la Durance était en crue depuis plusieurs jours comme le confirment les habitants des environs. Dans une autre circonstance -l'avalanche du Taillefer- l'armée avait aussi négligé les conditions météo...

— rendu sur le théatre des opérations, il ne fallait pas être malin pour reconnaître que la traversée était impossible. C'est ce que décida un général et un contre-ordre fut envoyé par radio. Comment alors ne pas s'enquérir d'un groupe avec lequel la communication était rompue ? Par quelle négligence criminelle le laisser marcher vers la mort quand éxistait le moyen de l'intercepter (un hélicoptère) ?

— ne pas concevoir de solution de "repli" en cas d'incident, notamment technique tout à fait prévisible quand on sait la vétusté du matériel qui équipe la troupe (panne radio)

— et, comble de cette irresponsabilité meurtrière, l'attitude de la hiérarchie devant l'accident. Ancune recherche sérieuse n'est entreprise par l'armée qui se contente de mettre **le lendemain matin** 150 militaires en faction le long du fleuve et sur le barrage à un branchage. Cette incurrie a peut-être été mortelle !

Au lieu de se soucier des victimes, c'est à la répression des rescapés qu'a préféré s'occuper la hièrarchie !

LE DÉPART DE L'ACTION

La famille de Philippe eut d'immédiats soupçons. Elle décida, puisque l'Institution se retranchait dérrière son mur de silence, de tout mettre en oeuvre pour faire la vérité. L'armée ne s'en tirerait pas à si bon compte !

Au même moment, en Moselle, la famille de Roland prenait la même décision devant les incohèrences du rapport militaire. Peut-être la famille de Mouktim Charibou aux Comores est-elle dans les mêmes dispositions ? Mais il a été impossible de retrouver son adresse et on suppose à quelle répression elle s'exposerait...

A leur appel, des comités se formèrent, dont on ne peut définir très précisément le statut : comités de soutien, comités Vérité, comité du nom de la victime... en fait, un regroupement de personnes et d'organisations unies pour faire la vé'rité, démontrer la responsabilité de l'armée et la mettre en cause.

Ce fut d'abord une pétition réclament l'ouverture d'une enquête judiciaire civile qui fut sugnée par 3 600 habitants de Villeneuve-le-Roi, Hombourg-Haut et les alentours.

Ce fut une large information effectuée sur les marchés de ces villes, aux gares, au rassemblement du Larzac... avec panneaux et tracts, ce fut la mise en place, à Vinon sur Verdon, d'une commission d'enquête.

Ce fut la conférence de presse au siège de la LDH, tenue après qu'une délégation ait remis au ministère de la justice les pétition...

C'est un meeting le 25 février à Villeneuve-le-Roi.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les comités ont réuni suffisamment d'éléments et autour d'eux, assez de solidarité pour franchir une nouvelle étape dans leur lutte. Mais à cette étape, que rencontra en son temps le comité Bridet, les problèmes ne sont plus de la même nature : **ils sont d'ordre politique,** et touchent au rapport que le militaire entretient avec le civil, de la capacité qu'a le civil de faire front au militaire. Trois questions en découlent :

— faut-il, dans ces "accidents", agir cas par cas ?

— dans quelle mesure les partis et les organisations peuvent-ils prendre en compte cet aspect du combat démocratique ?

— quels moyens nous donnons-nous pour forcer les portes de l'enceinte militaire ?

LE LIEU D'UNE BATAILLE CENTRALE

Le 18 janvier dans la matinée, une délégation des comités étaient reçue par le Directeur de cabinet du Garde des Sceaux. Il faut que le gouvernement accorde à cette lutte une grande attention pour que le second de M. Peyrefitte accepte de s'expliquer une heure durant. Mais ses explications ne firent que confirmer un obstacle que nous commençons de bien connaître :

L'enquête et le jugement dans l'affaire de Vinon sur Verdon est de la seule compétence de la justice Militaire. il ne peut y avoir, selon ce fonctionnaire, d'ingérence du civil dans le militaire. (a tous le moins, il y a une discrète collusion entre les deux ministères puisque le représentant du Garde des Sceaux informa de l'inculpation d'un premier militaire, qu'il était censé ignorer)

LA JUSTICE SOUS LE VERROU MILITAIRE

La justice militaire a été instituée par la loi du 8/7/65. Elle repose sur 474 articles qui fixent les conditions d'application de cette "loi du silence" :

— l'armée est juge et partie,

— l'enquête est éffectuée dans le secret, par la gendarmerie

— les décisions de cette justice confidentielle sont sans appel.

— ses jugements sont non motivés.

Les fonctions de "magistrat"militaire sont exercées par des magistrats du corps judiciaire placés "sur leur demande" en position de détachement auprès du Ministre des Armées. Ils sont donc soumis -comme les militaires appelés à faire office de "magistrats"- aux obligations de la discipline générale des armées.

La bataille opiniâtre qu'a menée le Comité Bridet pour faire recevoir la plainte avec partie civile de la famille vient de connaître un premier succès.

Le Tribunal de Grenoble avait par trois fois déclaré son incompétence. Au quatrième appel, en dépit du non-lieu prononcé envers l'armée par le TPFA de Lyon, en dépit également de l'intervention personnelle de Giscard, il a accepté d'ouvrir une enquête et d'instruire l'affaire. C'est ainsi que M. Bridet a pu avoir accès au dossier de la gendarmerie.

Mais dès l'instant où la justice civile aura conclu à la responsabilité de l'armée, elle sera déssaisie, au bénéfice du non-lieu militaire. Allons-nous laisser cette brèche se refermer ?

La plainte contre X qu'a déposé la famille Chauwin va-t-elle connaître les mêmes embuches ? Il devient clair que nous ne pouvons avancer plus loin sans lever l'obstacle absolu que constitue l'existence de cette justice militaire.

En réclamant, pour les morts de Vinon sur Verdon, le transfert de la compétence (enquête et jugement) à la juridiction civile, nous ne pouvons pas ne pas réclamer en même temps de **l'abolition de la justice militaire.**

Roland Supantschitsch à droite
au fond Philippe Chauwin

ACCIDENTS - ACCIDENTS - ACCIDENTS

L'ENJEU

Or cette revendication est du ressort du Parlement. La vérité est que les partis, occupés par le renouvellement de ce même Parlement, ont le plus souvent négligé la lutte pour la vérité, contre la justice Militaire que mènent actuellement les comités, quand ils ne l'ont pas carrèment boudée comme à Villeneuve-le-Roi où le PCF a cru bon de s'en tenir à une simple question écrite déposée à l'assemblée par le député-maire M. Kalinsky !

Mais la question va plus loin. Nous ne pouvons nous contenter de réclamer les moyens d'accuser l'armée et d'exiger d'elle la réparation de faits irréparables. Bernard Chauwin, à la conférence de presse, conclut son intervention sur ces idées :

— le droit à la sécurité doit être assumé par les intéressés eux-mêmes, les soldats.

— et pour ce faire, le soutien de toutes les organisations démocratiques et ouvrières est nécessaire.

L'armée est une zone de non-droit pour l'extèrieur comme dedans. Ce n'est pas qu'après "l'accident" qu'il faut lui demander des comptes, c'est aussi et surtout **avant**, pour l'empêcher, et ce sont les soldats qui restent le mieux placés pour le faire, à condition... à condition d'en avoir le droit.

CAS PAR CAS ?

Le comité Chauwin a dès le début noué des liens avec le comité Belkessa et cherché, en se coordonnant avec le comité Supantschitsch, à entrer en contact avec les comittés existants ou en voie de formation. A la conférence de presse, un échange fructueux s'est établi avec le comité Bridet.

Quelle que soit la nature du comité qui se met en place, il se heurte toujours aux mêmes obstacles :

— la vétusté du matériel,
— une formation insuffisante à ce matériel,
— l'état d'épuisement de la ou des victimes,
— la nature abérrante de la manoeuvre ou de l'exercice,
— l'esprit de compétition, "le goût de l'effort et du risque" meurtrier que l'armée inculque par l'intermédiaire de son encadrement.

Quelle que soit la nature du comité qui se met en place, il se heurte toujours au mêmes obstacles :
— le silence de la hièrarchie qui fait bloc face aux civils et n'hésite pas à exercer des pressions sur les témoins ou les rescapés.
— la censure de la presse qui s'en tient à la version "officielle".
— la juridiction militaire...

Contre ces obstacles, la lutte s'engage sur les mêmes axes :
— formation de comités de soutien et commission d'enquête,
— pétitions, actions , interventions, délégations.
— actions en justice
— action auprès de la presse
— actions auprès des organisations nationales...

Nous pensons, au CNSLS, qu'une coordination nationale de tous les comités est devenue nécessaire et urgente. Pour économiser à une lutte identique les tatonnements et les difficultés qu'elle rencontre chaque fois, en rassemblant l'expèrience (qui contacter ? comment organiser une conférence de presse ? un meeting ? comment avoir certaines informations ?...)

Pour rassembler les moyens dont chaque comité a besoin ("personnalité", information, bilan...)

Pour mener centraliment la bataille centrale :
— pour la vérité.
— pour l'ouverture d'enquête judiciaire civile.
— pour le respect des normes civiles de sécurité à l'armée.
— contre la justice militaire.
— pour les droits démocratiques à l'armée.

Il faut par ailleurs que dès qu'un "accident" se produit l'on sache comment informer tous les comités, ou trouver aide pour entamer la lutte, que la famille, les proches, les victimes elles-mêmes ne se sentent plus seuls face à l'institution, face au drame.

Du 17 juin 77 au 15 janvier 78, 73 soldats ont péri... Sommes-nous en guerre ? Où nous fait-on la guerre ?

Conférence de presse du 18 janvier

(1) Madeleine Rébérioux, secrétaire de la commission Armée de la Ligue des Droits de l'Homme.

(2(Un appelé de la 74/08 qui a fait parvenir un témoignage écrit au Comité Chauwin

TEMOIGNAGE

L'article qui suit raconte la façon dont s'est déroulée la "journée du sang" dans notre régiment. Alors fraichement débarqués, mal informés et un peu naïfs, cette journée nous a choqués et en même temps ouvert les yeux.

Le matin on avait eu droit à une petite préparation par notre lieutenant. En début d'après-midi le capitaine médecin nous a réunis, toute la classe, dans une salle et nous a fait un discours sur l'intérêt du don du sang. Tout d'abord il nous a parlé des débuts historiques de la recherche au niveau des transfusions. Après le discours a porté sur l'intérêt du don. Mais laissons le plutôt parler :

«Vous savez pour quelles raisons je suis ici, c'est pour vous raconter des conneries sur le sang. Je pense que vous savez tous ce qu'est le sang : il ramasse toutes les saloperies du corps et sans lui vous seriez crevés... chez la femme enceinte quand le bébé sort mal ou est mal placé, il peut y avoir hémorragie, il faut alors une transfusion sinon elle crève... Si tu touches la merde, tu ramasses des saloperies et tu peux contaminer les autres en leur serrant la main... Si vous avez un accident, vous aurez peut-être besoin d'une transfusion. Donc il faut du sang. Si vous ne donnez pas, il n'y aura pas de transfusion. Seules les femmelettes n'en donneront pas...»

Cela nous a fait penser à tout sauf à un medecin. On nous avait quand même précisé que le don (300 cm3) était facultatif mais le groupage sanguin (10 cm3) était obligatoire.

Après on a attendu dans les couloirs d'une salle où étaient disposés des lits de camp et les flacons. Alors que l'on nous avait bien dit que ce n'était que pour un groupage et un don éventuel, plusieurs groupes étaient passés et l'on entendait des gars qui en ressortaient : «on voyait le flacon se remplir» ou encore «on demandait que le groupage et les infrmières nous disaient : c'est tout ou rien».

Après ce fut le tour de notre groupe et certains voyant cela, ont refusé le don du sang qui était imposé par les infirmières : « c'est le don ou rien». Alors voyant toujours la même attitude de la part du groupe, on a fait appeler le médecin commandant qui a réuni les "récalcitrants" et leur a dit qu'il était vrai que le don était facultatif et que l'on n'avait pas d'ordre à recevoir des infirmières.

Puis il a fait un nouveau discours en essayant de nous convaincre en nous disant que 50% du sang venait des casernes, que c'était du bon sang de jeunes en bonne santé (ça, on a fini par le comprendre !).

Et pour finir : «Ceux qui ont donné leur sang sont des citoyens, ceux qui ne l'ont pas donné ne sont que des militaires».

Finalement parce qu'on ne c'était pas laissés faire, on nous a fait que le groupage. Mais comme les autres groupes étaient déjà passés, les bocaux de sang s'empilaient nombreux les uns sur les autres dans un coin de la salle.

Et vous, combien payez vous votre litre de sang ?

Des appelés de Bitche
(Moselle)

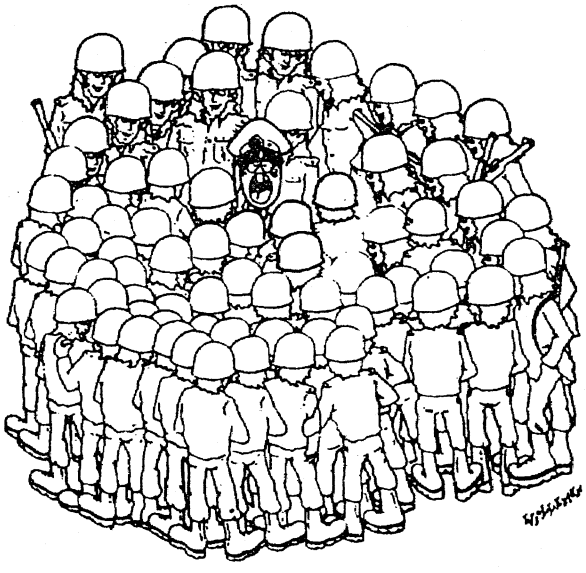

COTTANCE le 10 janvier 78

APPEL

Le 13 mars 1977, mon frère Georges (19 ans 1/2) militaire du contingent en Allemagne profitait d'une permission pour venir passer la soirée avec moi, à une quarantaine de kilomètres du domicile familial.

Georges avait passé une nuit dans le train, en avait marre de ces trois mois d'armée, mais ne voulait pas se reposer maintenant :

"La bas on ne vit pas", "je ne suis pas en perm pour dormir, il faut profiter des perms pour vivre".

En rentrant il s'est endormit, la voiture a percuté un mur.

GEORGES EST MORT:

Dix mois après je prends ma plume, les constitutions d'enquête civile sur des "accidents" survenus à l'armée m'y incite (tunnel de Chézy, avalanche du Taillefer en avril 76, à ce propos, lire : "Quand les civils dénoncent l'insécurité dans les casernes", édition la pensée sauvage).

Tous ces morts, l'armée terroriste n'en parle pas, ils sont compris dans les 7% de perte, elle se contente d'envoyer une délégation avec tambours et drapeaux à l'enterrement, ce que nous avons refusé.

Actuellement il ne se passe pas un mois, voire une semaine, sans qu'il y ait des accidents mortels, surtout en manœuvres; si nous ne faisons rien, nous sommes en situation de **"non-assistance à personne en danger".**

Enormément d'accidents mortels ont lieu pendant les permissions, ce n'est pas le hasard, ce n'est pas la fatalité !

PARENTS, famille, amis de jeunes morts,

pendant les permissions, regroupons-nous, comptons-nous, imposons un contrôle civil sur la sécurité des appelés la caserne et pendant les permissions.

BRISONS LE MUR DU SILENCE:

On attend vos idées d'action, vos témoignages.

Jean-Luc DENIS
rue Marchand
42124 COTTANCE

APRES LE SAHARA, LE TCHAD :
Giscard persiste !

3 sous-officiers tués, 4 autres disparus ; 1 français et 1 suisse détenus en "otages" par une fraction dissidente du front de Libération National du Tchad (Frolinat) : voilà le Tchad revenu sur le devant de la scène internationale et le gouvernement français à nouveau impliqué dans la répression d'une insurrection populaire.

Depuis 12 ans, les différents gouvernements qui se sont succédés à N'Djamena, capitale du Tchad, ont dû faire face à la lutte de libération menée par le Frolinat. Celui-ci contrôle déjà la quasi-totalité de la partie septentrionale du pays et vient de lancer récemment une offensive militaire d'ampleur contre Faya-Largeau, préfecture du Bokou-Ennedi-Tibesti (BET). Malgré ses efforts en vue d'une "réconciliation nationale", le régime du général Malbum — au pouvoir depuis 3 ans — est fortement isolé à l'intérieur du pays. Il ne survit que grâce à l'aide de la France tant sur le plan économique que militaire ou diplomatique.

L'impérialisme français verrait en effet d'un mauvais oeil la victoire des forces populaires et l'écroulement du régime néo-colonial en place.

Non pas tant pour l'intérêt économique que représente actuellement le Tchad — bien que disposant de ressources minières et pétrolifères non négligeables c'est l'un des pays les plus pauvres du monde — mais pour son intérêt stratégique : de part sa situation géographique, le Tchad est une véritable plaque tournante entre le Moyen-Orient, l'Afrique maghrébine et l'Afrique noire. Le contrôle de cette régionclé est vitale pour l'impérialisme français, s'il veut pouvoir remplir le rôle qu'il entend jouer en Afrique, zône traditionnelle d'une influence héritée du colonialisme.

Depuis l'indépendance jusqu'en 1975 la France a maintenu une base militaire et d'importants effectifs au Tchad. De 1969 jusqu'en 1973, plus de 4000 soldats, tant de la légion étrangère que des troupes de marine, sont intervenus directement aux côtés de l'armée régulière tchadienne pour combattre les paysans révoltés du Tibesti.

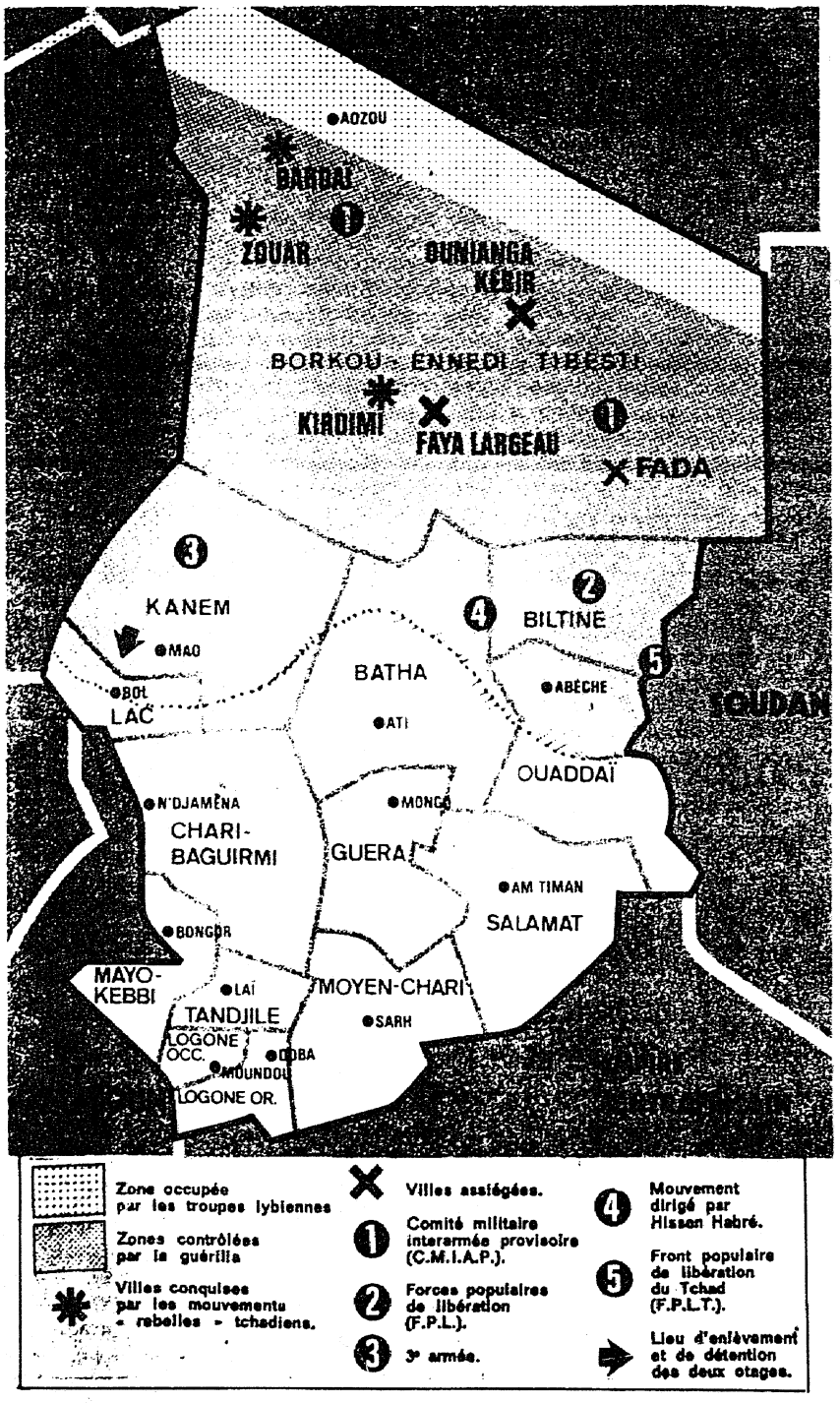

Après le coup d'état du général Malloum, "l'affaire Claustre" a jeté un certain froid dans les relations entre les gouvernements français et tchadiens ; cela s'est traduit par une dénonciation des accords militaires entre les deux pays et le retrait des unités de l'armée française.

Depuis, les formes de la coopération ont été modifiées et la présence française a pris un autre aspect.

L'ASSISTANCE MILITAIRE TECHNIQUE EN QUESTION

Cette nouvelle politique s'est concrètisée dans l'accord signé en mars 1976, "d'assistance militaire technique". Aux termes de cet accord, la France assure l'organisation et la modernisation de l'armée tchadienne, ce qui implique la formation de spécialistes qualifiés dans le maniement des matériels récents : ainsi 150 militaires tchadiens sont actuellement entraînés en France, notamment dans l'armée de l'air.

Dans le même temps, 310 officiers et sous-officiers français (chiffre officiel) en poste au Tchad, instruisent l'armée régulière, tout en y accomplissant les tâches les plus techniques. Ils constituent, de fait, l'épine dorsale des forces du Général Malloum. Pour équiper ces dernières, le gouvernement Giscard-Barre a livré en 1977 l'équivalent de 60 millions de francs d'armement divers (automitrailleuses légères, camions, munitions, stocks d'essence, un DC4, un biréacteur caravelle, 6 anciens avions de combat à hélices...). Encore faut-il ajouter à toutes ces fournitures diverses, le matériel laissé par le corps expéditionnaire après son départ. L'aide au Tchad ne représente pas moins de 40% (chiffre de 1976) du budget militaire de la coopération !

Officiellement, les militaires français au tchad "ne peuvent en aucun cas participer directement à l'éxécution d'opération de guerre, ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité". Mais devant l'offensive du frolinat et pour pallier la faiblesse des troupes régulières tchadiennes, le gouvernement français n'a pas hésité à s'engager un peu plus dans la voie interventionniste.

UN PAS DE PLUS DANS L'INTERVENTION

On apprenait d'abord la chute de 2 avions militaires "tchadiens" — pilotés par des sous-officiers français — abattus les 28 et 29 janvier par les combattants de la IIe armée du Frolinat : les appareils effectuaient des vols de reconnaissance et de transport pour le compte de l'armée gouvernementale.

Depuis, un nouveau degré dans l'escalade a été franchi :alors que des hélicoptères et des avions-cargos Transall de l'armée de l'air assurent en permanence le soutien logistique de l'armée tchadienne, des avions de combat Skyraider pilotés par des Français sont utilisés pour bombarder les populations civiles et les unités des forces de libération dans le BET. Dans le même temps, Giscard met à l'oeuvre à nouveau sa "diplomatie des paras" : les 5 et 7 février derniers, plusieurs centaines de parachutistes français sont partis à des tination du Tchad, via le Maroc ou la Tunisie. Les autorités françaises, bien entendu, gardent une fois de plus lesilence le plus complet...

Zaîre, Sahara, Tchad : l'impérialisme français peaufine ses méthodes d'intervention. Depuis les manoeuvres "Alligator" qui avaient montré l'inefficacité du "vecteur maritime" (navires et engins de débarquement) pour envoyer rapidemment des troupes épauler un "gouvernement ami menaçé par la subvertion intérieure", les plans français ont été profondément remaniés et s'appuient maintenant sur le "vecteur aérien" : aviation (transport et ravitaillement par Transall au Zaîre et au Tchad,bombardements par Jaguar au Sahara, par Skyraider au Tchad) et troupes aéroportées (mises en état d'alerte des uni tés parachutistes au moment de l'affaire des "otages" du Polisario, présence de paras en Mauritanie et au Tchad).

Les derniers événements du Tchad sont venus renforcer cette constatation : l'armée française est une armée impérialiste. Chaque fois que ses intérêts dans un pays dominé sont menacés par la montée des luttes populaires, l'impérialisme français envoie ses unités spécialisées dans l'intervention outremer pour étouffer l'insurrection.

Plus que jamais, il faut lancer une vaste campagne de mobilisation pour réclamer :

Fermetures de toutes les bases françaises d'Afrique !

Dissolution de la force d'intervention extérieure !

Pas un soldat, pas une arme contre peuples en lutte !

y aurait-il un mouvement des soldats du feu ?

La question pourrait sembler incongrue. Sait-on en effet que les 6 600 sapeurs-pompiers de Paris et de sa péripherie sont des soldats, soumis au réglement militaire, régis par le ministére de la défense et le Préfet de Police, encasernés, uniformisés, brimés ?

Imagine-t-on que Paris et sa banlieue n'est pas seulement encerclé par diverses garnisons ; c'est aussi à sa manière une ville de garnison. Il suffit pour s'en convaincre de compter le nombre de casernes qui abritent derrière leurs murs, ici spécialement discrets, qui des gendarmes (mobiles ou départementaux), qui des gardes républicains, qui...des sapeurs.

UN DROLE DE FEU...

Pour "l'homme de la rue", d'une rue où par exemple résonne le pin-pon caractéristique, le "pomplard" est ce solide gaillard qui, en dehors des bals et des démonstrations sportives, combat le feu. Sa guerre à lui ne brûle pas de poudre. Il ne peut être "soldat", croit-on que par analogie. Cette idée est fausse.

Napoléon est passé par là, une fois de plus. Il aura fallu l'incendie de l'Ambassade d'Autriche le 1er juillet 1810 pour que les bourgeois songent à organiser sérieusement leur protection. Ils ne pouvaient compter sur un prolétariat bénévole, on se doute pourquoi. L'ordre militaire avait fait ses preuves. C'est sous sa coupe que Napoléon fit passer l'ancienne "compagnie des pompes publiques" et institue par décret le bataillon des sapeurs-pompiers dans une forme dont nous héritons presque intégralement.

Le sens de la mission de ce nouveau bataillon ne prêtait à aucune confusion. Vêtus de l'uniforme du Génie, munis du fusil à baïonnette et recruté dans l'armée, les sapeurs-pompiers devaient en outre participer aux manoeuvres d'infanterie et aux opérations de police. ils en eurent l'occasion dans la répression des insurrections de 1848 et de la Commune.

Intégrée dans l'arme du Génie, la brigade des sapeurs-pompiers de Paris répond aujourd'hui à cette fonction : "Assurer en toute circonstance **la protection et la sécurité** des personnes et des biens **contre l'incendie et les périls et accidents de toute nature.**"

Les mots soulignés disent un côté caché, latent tel que les événements de 68 l'ont révélés. Tout pompier parisien peut en effet être requis en renfort d'une opération de police ou de force armée. (1)

La brigade est commandée par le général Gere qui précise du reste "étant sapeur, j'aurais pu évidemment faire une carrière en Indochine et en Algérie dans le Génie de combat." (2)

La réclame que le Centre de Documentation de l'armée diffuse n'y va pas par 4 chemins. "La fonction **sécurité**, mentionne-t-elle, est en expansion constante dans un monde en évolution où les risques se développent... Les débouchés offerts seront toujours plus nombreux, variés et bien rémunérés". Elle les dénombre : en deça du grade de sergent, pompiers professionnels, **agents de sécurité, police, gendarmerie.**"

La bourgeoisie n'est pas charitable. En créant la brigade de SP c'est à elle en premier qu'elle pensait et à sa sécurité que le feu n'est pas seul à menacer... Militariser les SP, c'était les rendre plus fiables. Mais c'était aussi, à un autre niveau, la possibilité d'imposer au moindre coût et au moindre mal des conditions de travail infernales.

LE FEU DE L'ENFER

Ces 6 600 SP auront en 76 112 700 interventions à effectuer. 383 en sortiront blessés ou brûlés. La hiérarchie, ailleurs que chez les pompiers, ferait tout pour camoufler ces victimes. Ici, elle s'en glorifie.

Et pourtant tout l'accuse : l a vétusteté des matériels, le manque de formation, le surmenage. Quand nous, civils, revendiquont la semaine des 35 heures, eux, les pompiers, en sont à **la semaine des 112 heures !** (80 pour ceux qui ne dorment pas à la caserne).

Et ce sont encore les pompiers les moins chers du monde : 2,00 f de l'heure pour un appelé. 6,00 f pour un engagé !

Quel cran ne faut-il pas alors à l'armée pour écrire dans sa publicité : "les avantages que vous y trouverez sont nombreux : une manière attrayante d'accomplire son service militaire". Le seul attrait réel est sans doute la certitude pour beaucoup de parisiens de pouvoir de la sorte accomplir leur service près de chez eux. En dehors de cet "avantage", c'est la realité de la caserne, et pas n'importe laquelle !

4 à 5 mois de classes, 2 mois à Villeneuve-Saint-Georges (instruction et corvées) le reste en compagnie (interventions)
Une discipline outrancière qui va jusqu'à faire dire au général Gère, commandant de la brigade : "certains ont encore trop tendance à appliquer la même rigueur qu'il s'agisse de la mission où cette rigueur est absolument fondée ou qu'il s'agisse de service intérieur". (2)

A l'origine le plus souvent de ces abus, des officiers parachuté depuis leurs corps (Génie, Artillerie, Infanterie) dans cette unité qui ne les intéresse pas, où ils sont de passage, où ils passent le temps" (3)

Des conditions de casernement et d'hygiène déplorables comme au Fort de Villeneuve-Saint-Georges construit aprés la grande trouille versaillaise.

Un univers de brimades avec le chantage à la perm et le trou à la clé. Ainsi en cas d'accident avec un véhicule civil le sapeur, même s'il n'en est pas responsable, est aussitôt incarcéré.

« L'apprentisage d'un métier exaltant » (plus de 5% de pertes par an), un métier où l'on ne peut éxister, agir que sur un ordre. Un métier qu'on ne choisit pas car les sapeurs dans l'univers clos de l'armée, doivent assurer leur propre logistique et celui qui rêvait de "monter au feu" peut très bien se retrouver à la cuisine, mécanicien, coiffeur ou derrière un bureau !

"Un uniforme élégant et respecté" !!!

"Une solde très convenable" !!! mais le prospectus rajoute quand même "après un an de service".

Et il finit par cette admirable affirmation "et tous les avantages de l'armée" C'EST-A-DIRE LA PRIVATION ABSOLUE DES DROITS DEMOCRATIQUES.

LE FEU DE LA COLERE

Avec une telle publicité et les idées erronées qu'elle entretient, des jeunes continuent de se faire prendre au piège d'un contrat de 5 ans qu'ils ne pourront résilier qu'une fois, au bout de la première année. (Il n'y a pas longtemps, devant la pénurie des candidatures, une prime à l'engagement de 2 000 f à été instaurée)

A Villeneuve-Saint-georges, dans les souterrains du Fort, 19 000 de ceux-ci ont reçu "la formation morale" du Centre d'Instruction.

On soupçonne de quelle nature elle peut être quand, de ballade aux abords du Fort, nous parvient les hurlements caractéristiques et qui doivent être des ordres ; quand, le soir, nous apercevons derrière les vitrines de leurs cafés habituels les recrues boire leur ennui.

Chaque printemps, le Fort ouvre ses portes. C'est l'occasion d'une de ces sorties de misère en nos dimanches de banlieue. L'opération charme a toujours le même succès. Par milliers les Villenevois viennent en famille assister au lever des couleurs, participer à la grande kermesse et s'extasier devant les prouesses sportives des sapeurs. On les regarde comme on regarde les acrobates au cirque. Mais il est un autre spectacle, un autre cirque. C'est celui de la prise d'armes et du défilé. Des centaines de sapeurs, sous les ordres s'un essaim de gradés, défilent au pas cadencé, **le PM dans le poing.**

Deux sujets au moins nous préoccupent. D'abord il y a ce fort perché sur le plateau qui domine la ville, presqu'entièrement souterrain. A proximité, une très grande place qui ressemble à un héliport. Et pas très loin, le CEA de Limeil, le centre d'informatique du Crédit Lyonnais et des usines qui travaillent pour l'armement...

Il y a donc cette "militarisation" de tout un endroit qui se trouve "abriter" (ironie) une très forte concentration ouvrière — une militarisation sur laquelle nous n'avons aucun droit de regard, dont nous ne savons quelle tournure elle pourrait prendre —.

Ensuite il y a ces soldats desquels nous sommes coupés, chez qui nous sentons la révolte.

C'est pourquoi nous posons la question : "y auraitil un mouvement des soldats du feu ?" Nous attendons des lecteurs qu'ils nous fournissent tous les renseignements dont ils disposent pour que, dans une deuxième partie, nous donnions la réponse.

Villeneuve-Saint-Georges

Les victimes de la répression militaire

Trois objecteurs ont été affectés aux archives du film à Bois d'Arcy (Secrétariat à la culture) en mi-décembre 1977.

Après réflexion sur leur condition, ils décident de se syndiquer (CFDT) et de normaliser, par eux-mêmes, une situation qu'ils jugent abérrante : main d'œuvre bon marché et docile (absence de droits syndicaux et politiques).

Ils décident à partir du 7 janvier de ne se présenter sur leur lieu de travail que deux jours par semaine, ce qui correspond aux allocations qui leur sont allouées (solde, logement, nourriture) et ils posent les revendications suivantes :

— salaire égal au SMIG

— liberté totale d'affectation

— liberté démocratiques : droit de réunion, d'expression, droits syndicaux et politiques.

— durée de service égale pour tous les appelés, objecteurs ou soldats.

— abrogation du décret de Brégançon

— abrogation de l'article 50 du code du service national qui restreint la diffusion du statut d'objecteurs.

— reconnaissance du droit à l'objection à tout moment et pour toute motivation y compris politique.

— libération des insoumis, déserteurs et soldats emprisonnés.

— suppression de la justice militaire.

En réaction, le 23 janvier, le ministère leur fait savoir qu'ils ne sont plus affectés aux archives du film et qu'ils sont en instance de mutation (par mesure disciplinaire à l'office national des eaux et forêts(.

Ils reçoivent le soutien de la CFDT qui revendique pour les objecteurs le droit d'exercer les libertés démocratiques et dénonce la répression en diffusant un tract aux travailleurs du Centre National du Cinéma.

Pour tous contacts :

Gros, Grando et le Bihan,
16 rue georgette Agutte
75 018

Alain Haie : engagé, déserteur depuis un an

C'est pour des raisons familiales, qu'à l'âge de 18 ans (juillet 73), Alain Haie a contracté un engagement de 5 ans dans l'Armée de Terre.

Le CDA (centre de documentation des Armées) de la roche sur Yon a fait des promesses :

— la formation professionnelle
— les libertés, les relations humaines
— la prime d'engagement de 7000 fr pour 5 ans (qu'il n'a jamais eu)

Avec de plus en plus d'officiers et de sous-officiers d'active et de réserve, Alain s'oppose aux engagements militaires que subissent chaque année des milliers d'adolescents trompés par cette publicité mensongère. En effet, Alain dénonce :

— Le fait qu'il n'a jamais reçu la formation professionnelle promise, bien au contraire, l'armée a utilisé ses connaissances civiles (CAP mécanique-auto)
— la non liberté d'expression et d'action (lever à n'importe quelle heure de la nuit pour faire des corvées)
— l'impossibilité de résilier le contrat
— le renforcement du maintien de l'ordre dans une colonie française par les forces armées.

L'armée n'a tenu aucune de ses promesses.

Toute publicité induisant le public en erreure est interdite, pourquoi l'armée en a-t-elle le droit ?
Par cet acte, Alain Haie se joint aux objecteurs, renvoyeurs de livrets, insoumis et déserteurs qui dénoncent l'armée.
Un mandat d'arrêt a été porté contre lui.

Où en est la liberté d'expression ?
On parle beaucoup des droits de l'homme ces temps-ci en regardant vers l'est, mais en France ?...

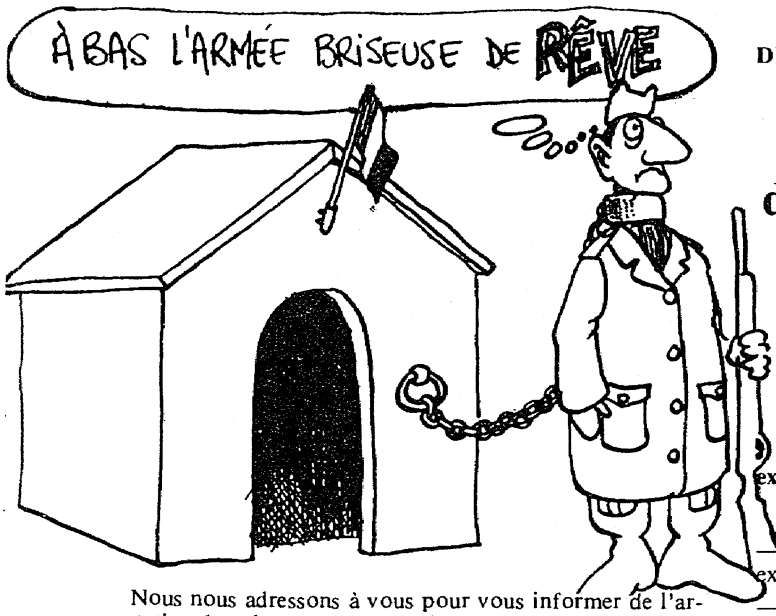

Nous nous adressons à vous pour vous informer de l'arrestation du soldat Philippe Bassis du 151° RIM à Metz, qui a eu lieu le 26/12/77. Cette arrestation est motivée par la découverte de documents, faite lors d'une fouille opérée en divers endroits de la caserne ; documents jugés comme "portant atteinte au moral et à la discipline de l'amée" selon le code militaire en vigueur (article 301, alinéa 28). Philippe fut arrêté, intérrogé et accusé d'être le détenteur de ces papiers. C'est pour cette raison que Philippe subit actuellement un emprisonnement, 60 jours d'**arrêts de rigueur.**

Nous avons pu obtenir le droit de visite le Mardi 10 janvier, pour nous, qui sommes sa mére, sa soeur et sa compagne. Les propos que nous avons échangés avec un représentant des autorités militaires nous ont confirmé que Philippe était puni pour "délit d'opinion". Il lui était reproché surtout de détenir des exemplaires d'une pétition qui circule dans les casernes, à l'initiative des comités de soldats, portant sur la gratuité des transports. (...)

Philippe est soldat appelé à Moulins-les-Metz (au moins 5km de la gare de Metz), à 650km de la gare la plus proche de son domicile (soit 7 ou 8h de train)... Mais il n'est toujours pas arrivé !... Il lui reste à faire 50 km... et pas des moindres puisqu'un membre de sa famille est obligé de venir l'attendre à la gare (à minuit) pour arriver enfin chez lui vers 1 h du matin, (cela fait 100 km pour la famille).

Du point de vue financier, cela se solde par une dépense de :
Moulins-les Metz... Metz : 22f de taxi (les permissions étant distribuées in extremis)
Train : environ 60f aller-retour (la grtuité n'étant accordé que pour un voyage par mois et les autres coutant 1/4 de place)
Gare... domicile : 25f (dépense que doit assurer la famille sans compter la fatigue, qu'il faut doubler lorqu'on lui a donné trop tard sa permission et qu'il a manqué le train !).
Au total, cela revient à 94 f, et pour lui, sur une permission de 48 h cela fait 12h trajet, dans les plus mauvaises conditions.

Et il n'est pas le seul !

Qui porte atteinte au moral de l'armée ?

N'est-il pas normal que les appelés se réunissent et fassent des pétitions pour cela ! Depuis, Philippe a été muté au 92e RI de Clermont-Ferrand. (...).

Le cas de Philippe n'est pas isolé, et en le défendant nous défendons beaucoup de jeunes soldats et nous voulons dénoncer l'absence totale de liberté au sein d'une institution dans une société qui se veut démocratique. (...)
Melle Josiane SALLEE 81 Bd St Marcel 75013 PARIS (la compagne de Phillippe)

DERNIERE MINUTE

Appel de la coordination des comités de soldats de la région Rhône-Alpes aux candidats aux élections législatives de mars 1978

— Depuis plus de cinq ans, les comités de soldats existent et luttent dans l'armée française.

— Depuis plus de cinq ans, les comités de soldats existent et luttent dans l'armée française.

— Depuis trois ans, les comités de la région Rhône-Alpes se coordonnent, débattent, et ont élaboré des revendications communes.

En particulier, dans le cadre de la campagne nationale pour les transports gratuits, la coordination a fait signer dans les casernes une pétition rendue publique par la conférence de presse du 16 novembre 77 à la Bourse du travail de Lyon.

La coordination Rhône-Alpes, réunie le 25 février 78 vous demande, dans le cadre de votre campagne électorale, de soutenir les revendications suivantes, et, au cas où vous seriez élus, de prendre les mesures permettant leur satisfaction.

Ces revendications sont celles que le mouvement des soldats a élaborées démocratiquement, contre les conditions matérielles scandaleuses qui sont faites aux appelés, contre la négation continuelle de leur dignité de citoyen, contre, comme l'a rappelé récemment l'amiral Sanguinetti, les missions de l'armée qui visent au maintien de l'ordre et au bris des grèves, contre les interventions extérieures de l'armée française (Djibouti, Mauritanie...)

NOUS DEMANDONS :

— Date d'incorporation libre entre 19 et 25 ans, le plus près possible du lieu d'habitation et le transport gratuit de la caserne au domicile ;

La solde équivalente au SMIC.

De meilleures conditions d'hygiène et de sécurité (droit de refuser les exercices dangereux).

Libertés d'information, d'expression, de réunion et d'association dans les casernes.

Affichage libre, pas de publications interdites, droit de réunion indépendamment de la hiérarchie.

Amélioration des conditions pour que les soldats puissent exercer leurs droits civiques, pas de manœuvres pendant les élections, vote par procuration facilité, droit aux soldats de se présenter aux élections. Rappelons que ce droit élémentaire a été bafoué pour les présentes législatives.

Droit de refuser de briser les grèves des autres travailleurs.

Abandon des manœuvres en terrain libre.

Abandon de l'extension des camps militaires.

Rappatriement des forces françaises en Allemagne.

Abandon de la politique de spécialisation et de professionalisation de certaines unités, qui constituent de fait une armée de métier.

ECHOS DU CNSLS

LETTRE DU COLLECTIF NATIONAL DE SOUTIEN AUX LUTTES DES SOLDATS (Section de Caen)

Envoyée à :

UD-CFDT, UD-CGT, FEN, UNEF, MAS, MAJ, SMG, PCF, PS, MRG, PSU, LCR, OCT, PCR, CLA, Témoignage Chrétien, Ligue des Doits de l'homme, Amis de la terre, CLO, GRANC, CA/CL, Collectif Femmes-Armée, Municipalités d'Hérouville, Mondeville, Colombelle, Fleury-sur-Orne, Blainville.

Chers camarades,

"Une campagne impulsée par les comités de soldats pour les **transports gratuits** se développe aujourd'hui dans toute la France. Pour sa part le Collectif de Soutien aux Luttes des Soldats de Caen a décidé de soutenir sans réserve cette initiative. Et ceci pour les raisons suivantes :

— 57% des jeunes de Basse-Normandie d'après les chiffres officiels, sont appelés à plus de 500 km de leur domicile avec 240 francs par mois, un appelé peut-il se permettre de dépenser un tiers de sa solde rien qu'en transport ?

— la plupart des appelés arrivent à la gare de Caen à des heures où il n'y A PLUS DE BUS : est-il normal qu'après plusieurs heures de train ils aient à payer un taxi ou à faire le trajet à pied jusqu'à chez eux ?

— comment justifier que les soldats ne bénéficient pas de la gratuité des bus caennais alors que les chômeurs l'ont obtenue à juste titre ?

En réponse à ces differentes questions, nous avons décidé de lancer une campagne pour exiger à Caen **"la gratuité des bus pour les soldats sur simple présentation de la carte militaire"**, campagne déjà commencée par une pétition en ce sens qui a déjà recueilli plus de 800 signatures, qui se poursuivra par une campagne d'affichage, la publication lors d'une conférence de presse d'une "lettre ouverte à Giraud", ainsi que par des meetings et réunions d'explication.

Nous savons que — comme nous — vous estimez qu'une solde de 240 francs est notoirement insuffisante pour satisfaire aux besoins élémentaires des jeunes appelés. Vous avez soutenu les efforts de plusieurs municipalités tendant à la gratuité des bus pour les appelés.

Etes-vous prêt, à Caen, à soutenir notre campagne, à la reprendre en charge pour contraindre l'actuelle municipalité à sátisfaire cette revendication ?

Nous vous proposons donc une réunion pour en discuter plus précisément.

Collectif de Soutien aux Luttes des Soldats de Caen

ECHOS DU CNSLS

COMMENT L'ARMEE LEGALISE LE VIOL

Lundi 23 janvier, 2 militaires engagés du camp d'Huvours ont été jugés en Cour d'Assises au Mans pour avoir violé une mineure.

Dans le rapport (daté du 13 avril 1977) lieutenant Colonel Loriou Jean, commandant par intérim du 2e RIMA d'Auvours, on peut lire :

... **"RESPONSABILITES" (!!!...)**

"La plainte a été déposée par la mère de la victime 2 jours après les faits, vraisemblablement dans l'espoir d'obtenir des dommages et intérêts".

"La rencontre a eu lieu vers 2 heures du matin et la jeune fille est montée de son plein gré dans la voiture..."

"Un arrêt dans une station service a eu lieu avant le soi-disant viol, donnant ainsi une chance à la jeune fille de s'échapper."

La jeune fille "fait état de menaces alors qu'il n'y aucune trace de strangulation."

Pour l'armée, une fille qui se promène à 2 heures du matin n'est bonne qu'à se faire violer. **Le viol ne sera-t-il reconnu que lorsqu'il y aura eu meurtre par étranglement ?** Ce qui arrangerait bien l'armée, car quelqu'un d'étranglé ne porte pas plainte.

Il est clair que l'institution militaire couvre les violeurs et rejette la responsabilité sur la victime.

Rien de surprenant !...

Ceci n'est pas un cas isolé, mais la triste réalité de l'armée et de ses valeurs.

Quotidiennement, l'armée fait l'apologie des valeurs fondamentales de notre société : phallocratie, violences, sadisme...

L'armée, c'est le pouvoir du mâle... sur la femme, c'est sa négation totale.

Voir le langage de la hiérarchie, les brimades, la presse porno. La pire des injures est d'être assimilé à une femme.

Si les deux engagés doivent être jugés pour viol... La véritable responsable, elle, ne sera pas sur le banc des accusés : **l'armée**.

C'est pourtant elle qui, en imposant des conditions de misère sexuelle et affective et développant les tristes valeurs de notre société capitaliste, est responsable de ce crime dont tous les jours les femmes sont les victimes.

Le collectif manceau pour le soutien aux luttes des soldats dénonce l'armée qui fait des militaires des violeurs en puissance.

Apporte sont soutien total aux groupes femmes
A participé à la mobilisation sur le problème du viol lors du procès des 2 militaires.

Collectif Manceau
pour le soutien
à la lutte
des soldats

Le 16 janvier, à Lons-le-Saunier l'armée organisait un gala du film militaire. Le Collectif jurassien de Soutien aux Luttes des Soldats, le Mouvement d'action Non-Violente, l'Organisation Communiste des Travailleurs et le Mouvement Ecologiste ledonien appelaient à manifester contre cette provocation militariste. Une cinquantaine de personnes se retrouvèrent devant le cinéma pour manifester leur haine de l'armée qui embrigade la jeunesse, l'armée qui intervient contre le peuple saharoui, l'armée qui réprime les soldats en lutte, les objecteurs, les insoumis.

Les "forces du désordre" étaient là aussi, ainsi que des gorilles en civil, dont on ne sait pas trop si c'étaient des fascistes ou des flics. Alors que la manif était devant le cinéma, il arracheront la banderole et il s'en suivit une "légère bousculade" comme le dit la presse locale. Le colonel Griscard commandant la place d'armes de Lons a déposé une plainte car "une affiche haineuse a été aposée dans la nuit appelant a une manifestation hostile et proclamant "non à la propagande fasciste du gala du film militaire". C'est une insulte odieuse et insupportable à l'égard des centaines de nos frères qui en moins d'un siècle ont sacrifiés leur vie dans nos rangs à travers le monde entier sur l'ordre des gouvernements de la République".

Pour nous, ce gala était une insulte à tous les travailleurs qui sont morts pour les intérêts du patronat, à tous les camarades du FNL qui sont morts sous la torture des Bigeard et des Massu, à tous ceux qu'on a envoyés se faire tuer en Indochine ou en Algérie pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs, aux camarades du Front Polisario, aux "fusillés pour l'exemple" en 17, à tous ceux qui luttent aujourd'hui contre l'armée, à tous ceux qui sont morts par "fatalité".

4 manifestants ont été entendus par la gendarmerie et menacés d'une inculpation devant la cour de sureté de l'état pour "démoralisation de l'armée".

Collectif Jurassien
de soutien aux luttes
des soldats.

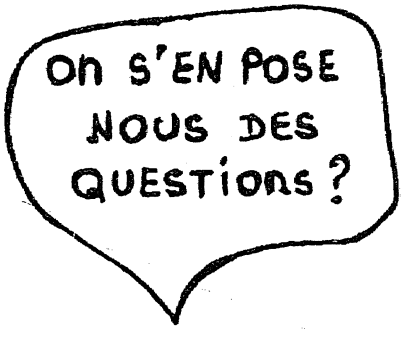

MOUVEMENT DES SOLDATS EN... ESPAGNE

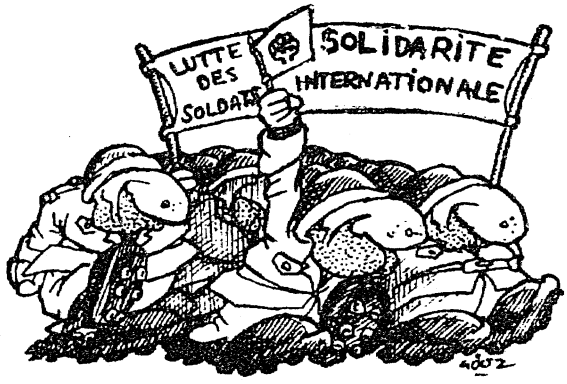

Nous ouvrons ce mois-ci une rubrique internationale sur le mouvement des soldats. On a reçu le n° 9 de "la Voz de los Carteles" (la voix des casernes) journal de la fédération des Unions démocratiques de soldats et marins des forces armées Espagnoles. Nous reproduisons quelques articles traduits qui nous montrent la vitalité du mouvement des soldats en Espagne. On se rend compte que les problèmes que rencontrent les soldats espagnols ne sont pas très éloignés de ceux posés à nos camarades français dans nos casernes. Nous publions ultérieurement des informations sur le mouvement des soldats dans d'autres pays européens (Italie, Portugal, Allemagne, Hollande, Belgique...)

TRADUIT DE LA "VOZ DE LOS CARTELES" n° 9

1re Coordination régionale (Union Démocratique des Soldats) de Madrid

— Le samedi 21 janvier s'est tenu à Madrid la 1re coordination de l'Union Démocratique des Soldats de cette région.

— Dans cette réunion regroupant des délégués de l'UDS des casernes de Madrid, à été élue la commission éxécutive provisoire qui à été chargée de préparer le congrès de l'UDS de Madrid dont la tenue à été fixée à la fin Mars.

— La commission éxécutive élue a fait un communiqué public dans lequel, après avoir mis l'accent sur l'importance de la coordination et du futur congrès, elle a fait un appel à tous les soldats à lutter pour conquérir leurs droits. Elle a terminé en appelant aussi à mettre sur pied une grande moubilisation pour obtenir la gratuité des transports et deux permissions par mois (du vendredi au lundi) (...)

CAMPAGNE POUR L'AMNISTIE

L'UDS de Catalogne mène une campagne dans et hors les casernes pour obtenir la libération des soldats emprisonnés (...)

Les camarades, accusés d'appartenir à l'UDS, sont détenus à la prison modèle de Barcelone (...)

La mère et le frère de Fernando Garcia, le frère de Luis Manglano, le père de Valentin Sagristo et la mère de Juan Cuenca ont tenu une conférence de presse pour faire connaître aux principaux journeaux de Barcelone la situation des soldats emprisonnés (...)

L'assemblée des familles et amis des prisonniers politiques fait signer une pétition par tous les partis et organisations politiques de Catalogne réclamant la libération immédiate des soldats emprisonnés

Le 8 janvier les forces politiques de Huesca publièrent un communiqué adressé à la jeunesse et à tout le peuple, dénonçant les oenditions de vie dans les casernes (aliénation, solde, santé) réclamant les droits politiques et syndicaux dans les casernes et soutenant les revendications des soldats (transports, perms...)

Le document est signé par JJSS, JGRE, PCE, PSOE, PSA, et les centrales syndicales CCOO, UGT, CSUT, USO.

L'UDS de Huesca se félicite de cette initiative des partis, syndicats et forces de la jeunesse de la ville, car l'appui des organisations démocratiques aux revendications des soldats constitue une aide importante (...) L'UDS de Huesca dénonce par ailleurs l'attitude de certains officiers. Dans la caserne le communiqué passait de main en main. Pour cela avant de manger le commandant Suarez (connu par ailleurs comme "ultra" tenant des discours sur Franco et des petites phrases : "Je préfère au âne avec de la volonté, qu'un homme avec de la dignité") réuni l'unité pour dire aux soldats que sous Franco il n'y aurait pas eu de telles initiatives et termina avec : "croire en Dieu, en les fleurs, en Boudha, croire dans n'importe quoi, mais ne vous organisez pas dans la caserne au sein d'une UDS"...

A l'UDS, aux soldats des casernes de Huesca nous disons que ce que dit le commandant Suarez, ceux qui pensent comme lui que les menaces ne nous font pas peur (...) que UDS est constitué dans l'ensemble de nos casernes, que chaque jour nous serons plus de soldats organisés et prêts à travailler pour obtenir nos droits.

UDS de Huesca

En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	40 F
France - pli fermé	60 F
Étranger - pli fermé	80 F
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	30 F
Abonnement de soutien	100 F et plus

L'ECHO DES CASERNES

BP 328

75 624 PARIS CEDEX 13

ECHO DES CASERNES N° 7

Directeur de Publication : D. Guérin

Imprimée par Rotographie
N° com. paritaire 58 834
N° ISSN 0150-5610